

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

27° : ALGER

30° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 20 Octobre 2013 - 15 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 405 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, B. GHЛАMALLAH :

**«Le hadj 2013 a été un succès»**

Page 24



ESSAIS NUCLÉAIRES

**Appel**

en France pour la modification de la loi d'indemnisation des victimes

Page 4



CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA BASILIQUE SAINT-AUGUSTIN À ANNABA

**M. Bensalah représente le Président Bouteflika**

Page 24

LE PREMIER MINISTRE, ABDELMALEK SELLAL À PARTIR DE GHARDAÏA : **L'Etat accorde un intérêt majeur au développement dans les wilayas du Sud**

Page 3



**La région de Ghardaïa, «un exemple éloquent de fraternité et de solidarité»**

SITUATION PRÉCAIRE EN LIBYE, MALI ET TUNISIE

**Les forces de sécurité algériennes veillent au grain**

Page 6



CNRC  
134 000 créations de nouvelles entreprises enregistrées en 2013

Page 5

AADL  
HABITAT

Tebboune rassure

Les demandes rejetées seront justifiées avec possibilité de recours

Page 5

SCIENCE et VIE

**LEUCÉMIE**

Des causes génétiques in utero ?

Pages 12-13

CULTURE

CINÉMA

1<sup>er</sup> Festival Europe-Orient du film documentaire d'Assilah  
**«L'Algérie, De Gaulle et la bombe»**

Page 11

SPORTS

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU COA

**Athlétisme, boxe et judo hissent l'emblème algérien dans le ciel olympien**

Page 20

TIZI-OUZOU

**Il tue son frère pour un mouton**

Une dispute lors de la journée de l'Aïd a tourné au drame dans un village d'Aït Mahmoud dans la région de Béni Douala. En effet, mercredi, une embrouille entre deux frères s'est terminée par un meurtre.



## MÉTÉO

Régions Nord : 27° à Alger

- Prédominance d'un temps partiellement voilé avec localement formations de foyers orageux isolés vers l'intérieur en cours d'après-midi, puis débordant vers les côtes Centre et Est en soirée.
- Les vents seront en général variables faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

- Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront modérés avec localement chasse-sable.

Algiers	max	27°	min	20°
Oran	max	28°	min	16°
Annaba	max	30°	min	17°
Béjaïa	max	29°	min	20°
Tamanrasset	max	30°	min	17°



DGSN  
La revue  
*Echorta*  
fête son 38<sup>e</sup>  
anniversaire

A l'occasion du double anniversaire de la célébration de la Journée nationale de la presse (qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année) et du 38<sup>e</sup> anniversaire de la revue *Echorta*, la Direction générale de la Sécurité nationale organisera demain à 18h, au siège de la Direction de l'administration générale à Hydra, une cérémonie en l'honneur des cadres de la cellule de communication et des relations publiques de la DGSN.

DU 21 AU 23 OCTOBRE  
À MÉDÉA  
2<sup>e</sup> édition  
des journées  
littéraires

Un programme littéraire, riche et diversifié, a été élaboré par la direction de la maison de la culture «Hassan-el-Hassani» de Médéa, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition des journées littéraires qui auront lieu du 21 au 23 octobre courant, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de cet établissement culturel.

Cette édition est dédiée au poète et militant de la glorieuse révolution de novembre 54, le martyr Hadj Hamdi Ahmed, plus connu sous le nom de «Arslan», qui a joué un rôle très important dans le maintien du moral des troupes de l'ALN engagées dans le combat libératoire, grâce à ses chants patriotiques et son travail de mobilisation des citoyens.

Un hommage posthume sera rendu, lors de ces journées littéraires, à cet intellectuel qui immortalisa dans l'un de ses chants patriotiques les batailles de «Mongorno» et «Ouled Snaï», au cours desquelles l'armée coloniale subira un revers militaire retentissant.

La vie et le parcours littéraire du chahid Hadj Hamdi est au menu de ces journées littéraires qui seront émaillées par une série de rencontres-débats sur la littérature algérienne et la présentation de nouvelles productions poétiques et littéraires, signées par de jeunes auteurs locaux.

Ces journées seront également marquées par l'inauguration d'un club littéraire dans la commune de Boghar, lieu de naissance du défunt comédien Hassan-el-Hassani, de son vrai nom Hassan Bencheikh, en guise de reconnaissance à ce pilier du théâtre algérien.

LE PR<sup>ER</sup> HADOUF FARID INVITÉ DEMAIN À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS

## Conférence-débat sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU)

Le professeur Hadouf Farid, Chef de service de néphrologie au CHU Parnet, sera l'invité demain lundi 21 octobre à 10h30, du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoune, Alger.

L'hôte du journal animera en compagnie de trois patients, une conférence-débat qui portera sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU).



No comment

## GRÈVE ILLIMITÉE DES ENSEIGNANTS



MARDI AU  
COMPLEXE OLYMPIC  
MOHAMED-BOUDIAF  
**Conférence-débat  
sur l'histoire  
de la presse  
sportive**

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise, mardi prochain au Complexe Olympique «Mohamed-Boudiaf» (Algier), une Conférence-débat, sur l'histoire de la presse sportive algérienne, a indiqué l'instance hier dans un communiqué. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la «Journée nationale de la presse algérienne», coïncidant avec la date du 22 octobre 2013 et décretée par le Président de la République, se veut un espace convivial, entre les journalistes sportifs des différents médias qui feront connaître leur expérience dans le domaine, ainsi que les grands moments de la presse sportive algérienne. La journée, parallèle à Mobilis, sera marquée par la projection d'un film de 52mn sur les différentes étapes de la presse sportive algérienne. Il sera suivi d'un débat et de quelques interventions de journalistes ayant marqué de leur empreinte cette histoire. Selon l'ONJSA, la journée de commémoration sera rehaussée par la présence de personnalités sportives et politiques, outre celle de journalistes (anciens et nouveaux). D'autre part, les organisateurs ont prévu l'organisation d'un match gala de football entre deux sélections formées de journalistes de différents organes de presse.

## FUKUSHIMA Hausse des niveaux de radioactivité des eaux souterraines

Les niveaux de radioactivité des eaux souterraines sont montés en flèche à la centrale nucléaire endommagée de Fukushima près du réservoir duquel ont fui 300 tonnes d'eau radioactive en août, a annoncé hier la compagnie japonaise Tepco. Tepco, qui gère la centrale, a indiqué que les prélèvements effectués jeudi à partir d'un puits, contenaient 400.000 becquerels par litre de substances émettant des rayons bêta. C'est le niveau le plus haut relevé depuis l'accident nucléaire provoqué par le tsunami de mars 2011. Les prélèvements effectués les jours précédents donnaient des niveaux nettement moins élevés allant de 60 à 90 becquerels par litre. Les relevés concernant du tritium radioactif ont également atteint un record de 790.000 becquerels, a précisé Tepco.

## DU 20 AU 31 OCTOBRE À ALGER

## 2<sup>e</sup> Académie africaine Gobelics

La 2<sup>e</sup> Académie africaine Gobelics pour la formation à la recherche sur les systèmes d'innovation (Africalics), destinée aux chercheurs des pays de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, se tiendra du 20 au 31 octobre à Alger, ont annoncé hier les organisateurs. Une trentaine de chercheurs africains, dont une dizaine issus des universités algériennes, bénéficieront, dans le cadre de cette rencontre organisée par l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) et le réseau global pour les systèmes d'innovation, d'apprentissage et de formation des compétences (Gobelics), d'une formation dans le domaine de l'innovation pour le développement. La formation sera dispensée par onze professeurs émérites et des chercheurs provenant de tous les continents, qui participeront, en outre, à l'animation de trois ateliers autour des thématiques spécifiques, directement liées aux systèmes d'innovation et management de l'innovation pour le développement et la compétitivité, soulignent les organisateurs dans un communiqué.

JOURNÉE  
NATIONALE  
DE LA PRESSE  
**Rencontre-débat demain à Echaâb**



Nos confrères Echaâb et Horizons organisent une rencontre-débat demain lundi 21 octobre à 10h ayant pour thème : «La communication de l'Algérie pendant la guerre de Libération nationale, la place de la presse publique». Les conférenciers sont Mohamed Abdou, ancien ministre de la communication, Zoheir Ihadadène, enseignant à la faculté des sciences de l'information et de la communication d'Algier, et Abdelaziz Sbaâ, diplomate et journaliste.

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### M. SELLAL À GHARDAÏA



### L'Etat accorde un intérêt majeur au développement dans les wilayas du Sud

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué samedi à Ghardaïa que l'Etat accorde un «intérêt majeur» au développement dans les wilayas du sud par l'encouragement de l'investissement dans cette région du pays. Rencontrant les représentants de la société civile au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa, M. Sellal a exhorté les responsables locaux à encourager l'investissement.

Il a, à cet égard, annoncé l'organisation prochaine d'une rencontre dans la wilaya de Ghardaïa pour développer l'investissement dans la région.

Le Premier ministre a en outre souligné l'importance de la formation de cadres issus du Sud permettant la gestion des différents secteurs, notamment agricole, industriel et des services, sur des bases scientifiques. Il a, à cet effet, appelé à encourager l'enseignement des filières scientifiques et technologiques dans les universités et instituts supérieurs dans les régions du sud pour assurer leur développement.

Pour M. Sellal, «l'enseignement des filières sociales est un élément positif, mais l'enseignement des filières technologiques et scientifiques est impératif pour le développement des régions du sud du pays».

Le Premier ministre a, par ailleurs, incité les responsables lo-

caux à aider les jeunes de la région à concrétiser leurs projets dans les différents secteurs.

#### La région de Ghardaïa, «un exemple éloquent de fraternité et de solidarité»

La wilaya de Ghardaïa «est un exemple on ne peut plus éloquent de fraternité, de solidarité et de co-existence», a affirmé samedi à Ghardaïa le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Intervenant lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite d'inspection et de travail à Ghardaïa, M. Sellal a souligné que cette wilaya «est un bel exemple en terme de fusion des trois composantes de l'identité nationale : l'islam, l'arabité et l'amazighité».

Elle est aussi «un exemple on ne peut plus éloquent de fraternité, de solidarité, de coexistence et de co-

hésion sociale» en Algérie, a-t-il poursuivi.

Cette région «a, sans nul doute, un brillant avenir», a souligné le Premier ministre rappelant, à cet égard, les efforts consentis par l'Etat pour le développement de cette région.

«Les tentatives du colonisateur, par le passé, et celles de certaines parties qui s'emploient, aujourd'hui, à compromettre la stabilité de la région ont toutes été vouées à l'échec et elles le seront à jamais», a martelé M. Sellal.

L'Etat a su régler et prendre en charge tous les problèmes survenus dans cette région, a encore rappelé M. Sellal passant en revue les aides octroyées par l'Etat suite aux inondations ayant touché la région.

«L'Algérie, objet de convoitises, jouit aujourd'hui en dépit de tout ce qui se passe dans les pays voisins d'un climat de stabilité», a conclu le Premier ministre.

APS

### REMISE DES ACTES DE CONCESSION DES TERRES AGRICOLES L'opération pas encore achevée

L'opération de conversion du droit de jouissance perpétuelle des terres agricoles privées de l'Etat en droit de concession pour laquelle la loi 10-03 du 15 août 2010 a fixé un délai, n'est pas encore achevée et la mise en œuvre du processus connaît un rythme «moins rapide» dans certaines wilayas. «Cette opération se déroule très bien dans certaines wilayas du Sud comme à Ghardaïa, alors que dans d'autres wilayas, elle avance à un rythme moins rapide», a déclaré M. Nouri à l'APS en marge de la visite du travail et d'inspection qu'il effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Ghardaïa.

Le ministre a cité, à ce propos, le cas d'une quinzaine de wilayas où l'opération connaît une certaine lenteur, précisant que l'Etat «encourageait les exploitants de terres agricoles sérieux, alors que les moins sérieux risquent de se faire retirer leur attribution de concession».

L'opération de remise des actes de concession aux exploitants concernés devait s'achever le 18 août 2013 selon la loi 10-03 du 15 août 2010 qui fixait les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. Cette loi avait accordé à l'administration des domaines un délai de trois ans pour l'achèvement du processus de conversion. Mais, les problèmes qui ont surviennent au cours du processus du traitement des dossiers des 219 000 exploitants concernés ont ralenti l'opération. Outre le retard pris dans le lancement de l'opération, le traitement des dossiers n'ayant commencé que cinq mois après la promulgation de la loi 10-03, et le rush des agriculteurs sur l'administration des Domaines, d'autres contraintes ont ralenti le processus de remise des actes de concession. Il s'agit notamment des problèmes liés aux différences de superficies relevées par le cadastre général qui ne correspondaient pas à celles mentionnées dans les anciens arrêtés régissant le droit de jouissance perpétuelle.

D'autres cas où les terres agricoles ont été touchées par diverses opérations comme l'expropriation, et dans certains cas, le détournement de leur vocation, réduisant l'assiette foncière principale concernée par la reconversion du droit de jouissance en concession, ont été également relevés.

#### M. Sellal ordonne l'achèvement de l'opération avant fin 2013

En juillet dernier, le Premier ministre avait donné instruction aux responsables locaux d'achever l'opération d'attribution des actes de concession avant la fin de l'année en cours. Le nombre de dossiers reçus par l'Office national des terres agricoles (Onta) a dépassé le taux de 100%, puisque d'autres exploitants n'ayant pas été pris en charge auparavant ont été découverts au cours du processus de traitement des dossiers. Sur les 219 000 dossiers concernés par le changement de droit d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, l'administration a relevé 39 000 dossiers non conformes qui devraient être examinés par les commissions de wilaya.

L'administration a relevé aussi que 2 000 exploitants se trouvaient dans une situation «difficile» qui s'explique par des contentieux, des détournements ou des cas de différence de superficie, selon l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Rachid Benaïssa.

La loi 10-03 consacre le droit de concession de 40 ans renouvelable comme nouveau mode d'exploitation en remplacement du droit de jouissance des anciennes Exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC et EAI) d'une superficie totale de 2,5 millions d'ha, moyennant le paiement d'une redevance annuelle fixée par la loi de finances.

Cette nouvelle loi prévoit des mesures en vue d'inciter les concessionnaires à travailler leurs terres et à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. L'exploitant pourrait être dépourvu de son acte de concession s'il ne parvient pas à respecter les exigences du cahier des charges signé avec l'Onta.

L'article 48 de la loi d'orientation foncière de 1990 stipule aussi que «la non exploitation effective des terres agricoles constitue, en raison de leur importance économique et de leur fonction sociale, un abus de pouvoir».

Le nouveau ministre du secteur, M. Nouri vient de rappeler, à Ghardaïa que l'Etat allait encourager les exploitants «sérieux», alors que «les moins sérieux» risquent de se faire retirer leurs actes de concession.

## TIPASA

## La restitution de 2500 fusils de chasse, pour bientôt

La commission de sécurité de la wilaya de Tipasa est en voie de finalisation d'une opération portant restitution, à leurs propriétaires, de 2500 fusils de chasse ayant fait l'objet d'une saisie durant la décennie noire, a annoncé hier le wali.

L'annonce, faite par M. Layadhi Mustapha en sa qualité de président de cette commission, vient en réponse à un citoyen qui demandait à récupérer le fusil de chasse de son père décédé. Le wali a assuré, à cet égard, que la commission sécuritaire qu'il préside «a achevé l'étude des dossiers relatifs à la restitution de 2500 fusils de chasse, en application d'une instruction gouvernementale», soulignant que les dernières retouches sont à faire.

«Les services de sécurité procèderont bientôt à la remise des armes à leurs détenteurs», a indiqué M. Layadhi à l'APS, en assurant que cela «se fera dès finalisation» complète des dossiers en rapport avec la commission. Dans ce contexte, le chef de l'exécutif a souligné que «toutes les dispositions ont été prises pour l'exécution de cette opération devant toucher l'ensemble des cas, y compris les plus compliqués, et ce, conformément aux directives du Premier ministre, M. Abdellmalek Sellal.» Le Premier ministre avait annoncé, en mai dernier, lors d'une visite effectuée à Laghouat, que «la restitution de fusils de chasse, saisis à des citoyens durant la décennie noire pour des considérations sécuritaires, et dont le nombre a été estimé à 250.000 unités au niveau national, se fera + progressivement+.» Il est temps de restituer les fusils de chasse à leurs propriétaires, car l'amélioration de la situation sécuritaire le permet à présent», avait déclaré, alors, M. Sellal, à la faveur d'une rencontre avec le mouvement associatif, tout en précisant que «la commission compétente entamera cette opération à partir des zones enclavées, avant de la généraliser à l'ensemble du territoire national.»

«L'Etat prendra en charge les cas de fusils de chasse détériorés», avait-il assuré également.

## BATNA

## 1.000 foyers raccordés au réseau du gaz naturel

Pas moins de 1.133 foyers dans plusieurs communes de la wilaya de Batna ont été raccordés au réseau du gaz naturel au titre de la 1<sup>re</sup> tranche du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris, hier, auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE).

Les travaux sont actuellement menés sur un rythme soutenu pour terminer les branchements prévus au titre de cette tranche qui bénéficiera au final à 3.678 foyers situés en agglomérations enclavées, a-t-on précisé.

Plus de 122 km de conduites sur les 217 km programmés ont été réalisés, a ajouté la même source, soulignant toutefois que la progression des travaux est quelquefois freinée par des citoyens qui s'opposent au passage des conduites sur leurs terres.

La wilaya de Batna a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire annoncé par le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, lors de sa visite de travail à Batna en mai dernier, d'une enveloppe de 600 millions de dinars pour l'extension du réseau du gaz naturel au profit de 4.200 nouveaux foyers répartis sur 46 cités dans différentes communes.

Ces actions permettront de renforcer le taux de couverture de la wilaya actuellement estimé à 68 %, selon les responsables de la direction de l'énergie et des mines.

## ESSAIS NUCLÉAIRES

## Appel en France pour la modification de la loi d'indemnisation des victimes

**Un nouvel appel pour la «modification» de la loi Morin de 2010 d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien et en Polynésie a été lancé par l'Association des vétérans de ces essais, a-t-on appris hier auprès de cette association.**



L'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven) constate, dans un communiqué transmis à l'APS, que malgré les rapports de l'Assemblée et du Sénat français «sans équivoque quant à l'échec» de l'application de cette loi qui «n'indemnise quasiment personne», le ministre de la Défense reste «totalement sourd» à toute suggestion, quelles qu'en soient les origines.

Elle demande, par conséquent, aux parlementaires de modifier la loi selon les propositions déjà déposées au Sénat et à l'Assemblée, notamment la prise en compte de la contamination et de la présomption de causalité stricte pour tout le personnel civil et militaire et la redéfinition de la zone d'exposition aux radiations dans le Sahara algérien.

L'Aven avait revendiqué et obtenu récemment de la part du ministère français de la Défense la proposition d'étendre le périmètre d'application de loi d'indemnisation à toute la Polynésie.

Parmi les autres recommandations de l'Association, émises au terme de son assemblée générale tenue les 12 et 13 octobre, celles de confier le dossier d'indemnisation des victimes au Premier ministre au lieu du ministre de la Dé-

fense, et d'offrir à tout demandeur d'indemnisation ou à ses ayants droit la possibilité de consulter ou d'obtenir de l'administration une copie conforme provenant des archives afférentes aux essais nucléaires français réalisés dans le Sahara algérien de 1960 à 1966 puis en Polynésie française de 1966 à 1998.

Ces documents sont, selon l'Aven, communicables à l'administration ou aux juridictions compétentes à l'appui de la demande d'indemnisation ou du recours juridictionnel contre la décision de rejet éventuel.

Depuis sa mise en application, la loi Morin (du nom de l'ex-ministre français de la Défense Hervé Morin) est constamment critiquée notamment par des associations qui lui reprochent le fait qu'elle n'indemnise quasiment pas, du fait de critères jugés rigoureux.

Début octobre, un rapport du Sénat français affirmait que cette loi a connu depuis 2010 une application «poussive, loin des objectifs» que le législateur s'est assignés.

Les deux sénateurs-rapporteurs ont révélé, qu'au 24 juin dernier, seuls 840 dossiers avaient été déposés et onze indemnisations avaient été accordées,

signalant que les projections, qui faisaient état de dizaines de milliers de demandes, et de 2000 à 5000 dossiers indemnisables, sont «loin d'être atteintes».

32 dossiers algériens ont été rejetés en décembre dernier par la commission ad hoc mise sur pied à la faveur de la loi Morin, car jugés incompatibles avec cette dernière. Ils ont été refusés au motif que les pathologies déclarées ne rentrent pas dans le cadre de la Loi.

Lors de sa visite d'Etat en Algérie, en décembre dernier, le président français avait déclaré que la loi Morin devait être appliquée «pleinement». Cette loi n'a «certainement pas» été appliquée avec la «détermination nécessaire», avait-il estimé.

Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique, Gerboise bleue, dans le ciel de Reggane, en plein Sahara algérien, un désastre écologique et humain qui, 53 ans après, continue de provoquer des maladies dont des cancers radio-induits. Ace jour, aucune des victimes civiles de ces essais, suivis par d'autres jusqu'à 1966, n'a été reconnue comme telle.

## M. BENBADA MINISTRE DU COMMERCE

## 98% des commerçants ont assuré la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Adha

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada a affirmé, hier à Ghardaïa, que 98 % des commerçants concernés avaient assuré la permanence durant les deux jours de l'Aïd sur tout le territoire national.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite de travail effectuée par le Premier ministre, Abdellmalek Sellal dans la wilaya de Ghardaïa, M. Benbada a précisé que 15.229 commerçants concernés ont assuré la permanence sur tout le territoire national conformément à l'instruction du ministère du Commerce.

«95 % de ces commerçants ont assuré la permanence au premier jour de l'Aïd 98,28 % au deuxième jour», a indiqué le ministre relevant que 400 à 600 commerçants n'avaient pas respecté l'instruction ministérielle.

Les commerces restés fermés les deux jours de l'Aïd «n'étaient pas concernés par la permanence», a expliqué M. Benbada ajoutant que le nombre des commerçants concernés «a augmenté de 11 % comparé à l'Aïd El Fitr».

Les commerçants concernés n'ayant pas assuré la permanence, sans empêchement majeur, «verront leurs commerces fermés pour une durée d'un mois et leurs dossiers seront transférés à la justice pour décider du mon-



tant de l'amende qu'ils auront à payer, laquelle oscillerait entre 5 et 30 millions de centimes», a conclu le ministre.

APS

## PROGRAMME AADL

# Les précisions de Tebboune

## ● Les demandes rejetées seront justifiées avec possibilité de recours

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier à Ghardaïa que les demandes rejetées des nouveaux souscripteurs au programme d'acquisition de logement de type location-vente, seront «justifiées», précisant que les personnes concernées auront droit à un recours.

«Toutes les demandes rejetées des nouveaux souscripteurs seront justifiées et les personnes concernées auront droit de faire un recours», a indiqué M. Tebboune à l'APS en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Ghardaïa.

Par ailleurs, il a fait savoir que le nombre des personnes inscrites via le site Internet de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) nécessiterait la prolongation de la durée de traitement d'une «quinzaine» de jours, soulignant que le tri des dossiers est une opération «mi-



nutieuse». «Nous sommes en train de trier les dossiers afin d'éviter que des souscripteurs inéligibles ne passent à travers les mailles du filet. Le nombre de demandes arrêtées jusqu'à présent nécessite un peu plus de temps que prévu, c'est pour cela que nous prévoyons de prolonger la durée du traitement des dossiers d'une quinzaine de jours», a relevé le ministre.

Il a ajouté que le traitement des dossiers demandait un «contrôle et une vérification auprès des services de la sécurité sociale et du fichier national du logement».

## 3 QUESTIONS À M. TAHMI MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

# Le problème de la carte des jeunes sera «bientôt» résolu

Le problème technique qui entrave la délivrance de la carte des jeunes sera «bientôt» résolu, a affirmé hier à Ghardaïa le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

«L'opération de délivrance de la carte des jeunes a été entravée par un problème d'incompatibilité du logiciel de délivrance et le réseau Internet. Ce problème technique sera bientôt résolu», a déclaré à l'APS M. Tahmi, en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Ghardaïa.

● Concernant la restauration du stade du 5-Juillet, le ministre a expliqué qu'une «fine» expertise sera «bientôt» réalisée en collaboration



avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et

une assistance étrangère. Il a

fait savoir également que l'en-

semble des stades du pays ont fait l'objet d'un contrôle suite à l'incident survenu récemment au 5-Juillet (effondrement de gradin) faisant 2 morts et plusieurs blessés parmi les supporters.

● A une question sur la lédiffusion du match de football Burkina Faso-Algérie, M. Tahmi a déploré le fait que le sport «devienne aujourd'hui une affaire commerciale». Il a précisé que les droits de transmission du match (Burkina Faso-Algérie) ont été achetés par une société privée étrangère qui les a revendus à une chaîne de télévision, ajoutant que les deux pays participants (Algérie-Burkina Faso) «se sont retrouvés exclus» dans cette affaire.

## ADHÉSION À L'OMC

# L'Algérie pour la tenue du second round de négociations avant décembre prochain

L'Algérie a émis le vœu de tenir le second round des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant décembre prochain, a indiqué hier à Ghardaïa, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

«Nous avons répondu à toutes les questions du premier round des négociations pour l'adhésion à l'OMC, tenu le 5 avril dernier, et nous attendons la programmation du second round», a déclaré Benbada à l'APS, en marge de la visite de travail et d'inspection qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Ghardaïa, ajoutant que «nous avons souhaité que ce second round se tienne avant la Conférence ministérielle de Bali (Indonésie) prévue le 3 décembre prochain».

Évoquant les raisons de la longue durée des négociations, il a expliqué qu'il existait plusieurs dossiers sur lesquels les deux parties n'étaient pas d'accord, en ci-

tant la demande de l'OMC de supprimer la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie.

«Sur le plan systémique, nous avons réalisé des avancées, mais il restait le problème de la règle 51/49 qu'il faut résoudre dans le cadre d'une position médiane qui arrange les deux parties tout en gardant notre position souveraine sur l'investissement étranger en Algérie», a-t-il souligné.

A ce sujet, il a affirmé que ce n'était pas la règle 51/49 qui posait problème, mais le fait qu'elle soit «générale et transversale». «Nous avons consenti des efforts considérables, jugés perceptibles par les responsables de l'OMC», a indiqué Benbada, relevant que lors d'une réunion le 18 septembre dernier, avec l'Union européenne (UE), les responsables de celle-ci avaient reconnu que l'Algérie a pris le dossier de son adhésion à l'OMC, de manière «très sérieuse». Dans ce cadre, il a indi-



## WTO OMC

que ces mêmes responsables commençaient déjà à parler de «conclusions des négociations», alors que dans le passé, ils parlaient seulement de «soutien» à l'Algérie dans le processus de son adhésion à cette organisation.

## COMMERCE

### 134.000 créations de nouvelles entreprises enregistrées en 2013 (CNRC)



Plus de 134.000 créations de nouvelles entreprises, dans différents secteurs d'activités, ont été enregistrées durant les neuf premiers mois de 2013, a-t-on appris hier auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

«Le bilan des activités en matière d'inscription au registre du commerce durant la période allant de janvier à fin septembre 2013, fait ressortir un nombre global (immatriculations, modifications, radiations et réimmatriculations) qui s'élève à 272.272 inscrits dont 134.464 créations nouvelles d'entreprises», a précisé la même source.

Sur le total de ces nouvelles entreprises, 122.740 (9,1%) ont été créées par des personnes physiques et 11.724 (8,8%) sont des personnes morales ou des sociétés. Comparativement à la même période de 2012, les nouvelles immatriculations sont en baisse de 3,3%.

Le nombre global des inscriptions (immatriculations, modifications et radiations) est constitué de 243.384 personnes physiques (89,39%) et 28.888 personnes morales (10,61%), selon le bilan élaboré par cet organisme.

En plus des 134.464 créations de nouvelles entreprises, ces inscriptions (272.272) comprennent 78.680 radiations (+3%), 59.121 modifications d'activités pour divers motifs (-8,1%) et 7 réimmatriculations (-13%).

En septembre 2013, le nombre global d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce s'élève à 1.657.415 opérateurs, soit une hausse de 3,8% comparativement à fin 2012.

Par secteur d'activité, 41,8% du total des commerçants, personnes physiques, exerçant dans le commerce de détail, 40,1% dans les services alors que 14% sont inscrits dans la production industrielle et le BTPH.

Concernant les personnes morales, 29,6% du total sont inscrits dans le secteur de l'industrie et du BTPH suivi par l'import-export (27,9%) et les services (26%). Ces commerçants exercent pour la majorité dans les wilayas du Nord, et Alger demeure la plus importante en matière d'implantation des opérateurs économiques avec 165.979 personnes physiques (11% du total) et 48.751 personnes morales (33,5%).

La wilaya d'Oran, a enregistré à fin septembre 2013 quelque 65.566 personnes physiques et 11.274 personnes morales, alors qu'à Tizi-Ouzou le nombre d'inscrits au registre du commerce s'est établi à 65.172 personnes physiques et 4.858 personnes morales. S'agissant des commerçants étrangers établis en Algérie et inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 10.428 dont 8.262 sociétés, soit une augmentation de 8% par rapport à la fin de l'année 2012. Les nationalités les plus représentées sous forme de sociétés sont les Français avec 21,39% des inscrits au registre du commerce à fin septembre dernier, les Syriens (12,56%) suivis par les Chinois (8,61%) et les Turcs (7,56%).

APS

## FLN

**Saâdani : «Réunion du CC prévue pour la mi-novembre»**

Le Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) se réunira à la mi-novembre pour approuver la nouvelle composante du bureau politique, a annoncé samedi à Alger le Secrétaire général du FLN, Amar Saâdani.



«Une fois closes les rencontres régionales des militants du parti, le CC se réunira à la mi-novembre pour approuver la nouvelle composante du bureau politique», a souligné M. Saâdani dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie organisée en son honneur par l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). Le SG du FLN a, par ailleurs, appelé «les militants du parti à adhérer aux structures de l'Ugta pour mieux défendre les droits des travailleurs et les intérêts des institutions de l'Etat». M. Saâdani s'est dit «fier» de son «affiliation à l'Ugta, bastion des défenseurs des intérêts des travailleurs algériens et rempart de l'unité et de l'économie nationale». L'occasion était pour le SG du FLN de saluer «les efforts militantistes consentis par le mouvement syndical en Algérie dans sa défense des intérêts des travailleurs et la prise en charge de leurs préoccupations». Le Secrétaire général de l'Ugta, Abdelmajid Sidi Saïd avait, auparavant, indiqué que «l'hommage rendu à M. Saâdani intervient en reconnaissance des sacrifices consentis par les syndicalistes pour défendre aussi bien les travailleurs les institutions de l'Etat et le régime républicain». Le syndicaliste Amar Saâdani «a beaucoup donné pour défendre les intérêts des travailleurs, il était l'initiateur du comité d'auto défense» dans la wilaya d'El Oued pour défendre l'Algérie et le régime républicain», a ajouté Sidi Saïd.

## RENTRÉE UNIVERSITAIRE

## 1500 000 étudiants dans les amphithéâtres

## O. Larbi

Cette rentrée a lieu à un moment clé de la vie en Algérie : l'été a été marqué par le remaniement ministériel qui a porté aux commandes des ministères des hommes nouveaux.

La nomination de M. Mebarki à l'Enseignement supérieur est reçue sans état d'âme par les cadres du secteur qui ont poursuivi leurs tâches comme à l'habitude.

La famille universitaire tient une place de choix dans la vie sociale et culturelle de la société algérienne qui fait de l'instruction le principal ascenseur social.

La rentrée universitaire met au premier rang la jeunesse qui s'instruit, qui se projette dans l'avenir, qui s'inscrit dans une perspective d'intégration à tous les niveaux en Algérie. C'est très important pour comprendre les efforts de l'Etat consentis à l'enseignement des jeunes générations.

## Une architecture aux multiples extensions

L'enseignement supérieur algérien a formé 2 millions de diplômés depuis l'Indépendance. Plus d'un million et demi d'étudiantes et d'étudiants vont rejoindre les amphithéâtres et les laboratoires, ce 20 octobre 2013. Enseignants et apprenants sont accueillis dans :

17 universités au centre du pays, dont 3 à Alger et 2 à Blida

23 universités à l'est, dont 3 à Constantine et 2 à Sétif

10 universités à l'Ouest dont 2 à Oran

19 écoles nationales supérieures

5 écoles normales supérieures

dont 2 à Alger

10 centres universitaires (Illizi, Mila, Tamanrasset, Tissemsilt, Tipasa, Aïn Témouchent, El Bayadh, Tindouf, Relizane et Naâma)

11 Centres de recherches :

sciences et techniques, technologies, biotechnologies, anthropologie sociale et culturelle

Unités de recherches : recherche appliquée en énergies renouvelables; sidérurgie et métallurgie

3 agences de recherche

11 écoles préparatoires en sciences et techniques, 2 pour les sciences de la nature et de la vie, 5 d'économie, commerce et sciences de gestion. Les étudiants et les enseignants travaillent dans des établissements neufs, adaptés et équipés.

## Budget de 243,8 milliards de dinars pour l'éducation et la formation

Si on ajoute à ces investissements, les œuvres sociales universitaires (cités, restaurants, transport, les bourses d'études...) les salaires et la formation des ensei-

**L'Algérie reste entourée d'un véritable brasier après que les autorités tunisiennes eurent annoncé la guerre au terrorisme. Un groupe de terroristes a été arrêté avec des munitions d'armes en Tunisie, aux frontières est de l'Algérie.**

## Kamel Cherif

C'est dire que la situation se dégrade en Tunisie qui partage de longues frontières avec l'Algérie. Il en est de même pour la Libye et le Mali, pays frontaliers de l'Algérie. La situation n'est pas meilleure dans ces deux pays où la violence ne cesse de gagner du terrain. Les groupes terroristes qui opèrent dans ces pays ont profité de la situation précaire en Tunisie, au Mali et en Libye pour mener des attaques spectaculaires et susciter ainsi un impact médiatique au niveau planétaire.

A l'évidence, l'Algérie reste dans la cible de ces groupes qui pullulent dans la région Sahel et se déplacent à travers les pays de l'Afrique du Nord. Plusieurs tentatives avaient ciblé l'Algérie et c'est dans le but de préserver la sécurité aux frontières que le président de la République a reçu dernièrement le vice-ministre de la Défense nationale.

Il faut relever que le chef de l'Etat reçoit en audience régulièrement le vice-ministre de la Défense, ce qui dénote de la grande vigilance de l'Etat algérien quant à la préservation de la paix et de la sécurité sur son territoire.

L'épisode de Tiguentourine a amené l'Etat algérien à redoubler de vigilance notamment à ses frontières. L'Algérie qui s'enorgueillit d'être un pays-référence en matière de lutte antiterroriste mais aussi en matière de réconciliation et de maintien de la paix, demeure toutefois un pays ciblé par les forces du mal.

Sa stabilité interne et son rôle de pays exportateur de paix et de stabilité contrastent avec la situation prévalant dans son environnement immédiat. Plusieurs tentatives de frapper la stabilité de l'Algérie ont été déjouées et continuent d'être déjouées.

En ce sens, à défaut de commettre des actes terroristes, ces forces du mal tentent d'inonder l'Algérie de toutes sortes de drogues et de cannabis, en témoignent les quantités saisies régulièrement par les forces de sécurité, notamment aux frontières ouest.

C'est dire que tous les moyens sont utilisés pour frapper l'Algérie par ces forces du mal, lesquelles s'allient avec le diable pour faire flétrir l'Algérie. La situation en Tunisie est un souci de plus qui vient s'ajouter aux «guerres» qui se déroulent au Mali et en Libye. Qu'à cela ne tienne, les forces de sécurité algériennes veillent au grain !

## Une démarche scientifique et technologique

L'Algérie a fait des progrès énormes, dans des conditions difficiles (économiques et sociales, politiques) pour maintenir un enseignement supérieur de niveau acceptable : il fallait aller de l'enseignement général aux enseignements les plus pointus dans des domaines nouveaux et complexes.

En bouleversant l'université pour l'inscrire dans la modernité et dans le monde universel de la connaissance, il fallait vaincre des résistances et des préjugés tenaces.

S'il reste encore des problèmes, force est de constater que les enseignants et l'encadrement institutionnel sont, dans les faits, plus optimistes que dans leurs discours...

## Les étudiants acteurs de la modernisation sociale

Les étudiants algériens sont réputés travailleurs depuis que les valeurs du travail et du savoir reprennent le dessus sur celles du gain facile et de la subsistance. Ils veulent que leurs études aboutissent à des diplômes reconnus et équivalents à ceux du monde entier, mais surtout de trouver un emploi à la sortie de l'université.

La population des apprenants est marquée par une féminisation

de plus en plus visible. Depuis 2006 la proportion de filles est supérieure, de très loin, à celle des garçons s'agissant des résultats au baccalauréat. Le temps est très proche de les voir majoritaire dans l'enseignement supérieur...

## La rentrée dans de bonnes conditions

Le retour des étudiants dans l'espace public complète heureusement la rentrée sociale. D'une manière générale des millions d'élèviers, collégiens, lycéens et étudiants allant à leurs classes est un déni du pessimisme affiché par les «esprits forts». Malgré quelques failles dans l'encadrement, l'enseignement supérieur en Algérie tente avec application de nouer des relations pérennes avec le milieu du travail productif.

Il existe même une structure qui évalue les résultats de la recherche sur les procès des entreprises algériennes publiques et privées.

Le ministère de l'enseignement supérieur est le mieux organisé et le plus ouvert sur l'extérieur (il est facile de contacter les cadres puisqu'il existe un annuaire détaillé des structures exécutives de la politique en la matière).

Cette transparence est si rare qu'elle mérite d'être signalée. Bon vent à nos enseignants et étudiants.

SITUATION PRÉCAIRE EN LIBYE, MALI ET TUNISIE  
**Les forces de sécurité algériennes veillent au grain**

# COLLECTE DES ORDURES À ORAN

## Une dynamique et des insuffisances

**Une dynamique est enclenchée ces dernières années dans la ville d'Oran et les communes de la wilaya pour améliorer la gestion des ordures ménagères malgré les insuffisances constatées par endroits et dans certains points de ramassage.**

Le décor est plutôt repoussant dans certains endroits du Grand projet urbain (GPU) d'Oran, devenus de véritables points noirs, notamment avec le développement d'activités incontrôlées de récupération de matériaux réutilisables, pratiquées le plus souvent dans des conditions d'insalubrité totale.

A titre d'exemple, à la cité 1500 logements à haï Usto et à proximité de la mosquée «Bir El Oualidine», des sacs événtrés jonchent au quotidien le sol.

Des immondices attirent moustiques, volatiles de toutes sortes et des meutes de chiens, de chats errants et de rats. De sept bacs d'ordures livrés il y a près de trois ans, il n'en reste aujourd'hui que trois, abîmés de toutes parts.

«Le tri opéré par des chiffonniers complique la tâche des agents de nettoiement de l'Epic «Oran propreté», malgré la rotation des bennes tasseuses qui se fait jour comme de nuit et après la collecte», a soutenu un habitant de cette cité relevant de la commune de Bir El Djir.

Le spectacle est encore plus affligeant lorsqu'on sait certains bacs à fleurs qui ont coûté les yeux de la tête à l'Etat dans le cadre d'une ancienne opération d'amélioration urbaine et qui se sont transformés subitement en dépôt de gravats, déplorant de nombreux résidents qui assistent désarmés face à cet incivisme des uns et à la nonchalance des autres.

Le même décor est planté à haï Usto HLM où des immondices sont jetés pêle-mêle à telle enseigne que la gestion des déchets ménagers est assimilée, selon les dires des riverains, à la mise en décharge des déchets les plus banals.

«La gestion actuelle des déchets et autres produits assimilés, malgré l'existence d'une entreprise de wilaya spécialisée qui a fait énormément d'efforts dans la collecte, est loin d'être maîtrisée. Ceci est perceptible dans de nombreux endroits de la commune d'Es-Sénia», a souligné un résident de la cité «El Mouhadirine» estimant que beaucoup reste à faire notamment en ce qui concerne l'après ramassage.

Les membres de la commission de la santé, hygiène et environnement de l'Assemblée populaire de wilaya d'Oran (APW) ont recommandé une série de propositions pour améliorer la gestion des déchets ménagers au niveau local, dont notamment le renforcement en moyens matériels et humain de l'Epic «Oran proprete».

«Il s'agit surtout de trouver les solutions adéquates pour améliorer la gestion des déchets», a souligné Mme Dallila Chelali, membre de la commission lors de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de cette assemblée te-



nue récemment, préconisant la création d'une déchetterie avec l'implication de partenaires qui feront le tri sélectif (plastiques, papier, verre, ...).

«Un choix s'impose pour effectuer le traitement en fonction des types de déchets générés et pourquoi pas industrialiser les filières de traitement et les valoriser afin de créer des filières pour les déchets organiques papier, verre, plastique» a-t-elle soutenu.

M. Benkhelifa Belkheir, président de la commission militaire également pour l'encouragement à la création de petites et moyennes entreprises (PME) dans les différentes filières de récupération et de transformation, sur la base de conventions de partenariat entre entreprises de collecte et entreprises de récupération et dans le cadre de la sous-traitance avec l'Epic «Oran propreté» en tant que concessionnaire public.

### Epic «Oran propreté» : une dynamique à renforcer

À la faveur du programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés, la wilaya d'Oran a lancé des études de schémas directeurs communaux et de réalisation de centres d'enfouissement techniques intercommunaux (CET) qui ont pour objectif la mise en place de décharges contrôlées dans des sites appropriés, à savoir le CET de Hassi Bounif et celui d'El Ançor, avec, à la clé, la création d'un outil de gestion des déchets qu'est l'Epic «Oran Propreté».

Ce programme a été également couronné par l'éradication de décharges sauvages et dépôts disséminés à travers

les territoires des villes et des communes de la wilaya et l'amélioration de la pré collecte, la collecte et le transport des déchets vers les lieux d'élimination.

Mais, malgré les efforts notoires pour remédier aux problèmes de gestion des déchets ménagers avec le lancement pilote de l'opération tri sélectif à haï «Akid Lotfi» à l'est d'Oran, beaucoup de travail reste à faire afin de maîtriser et améliorer la gestion actuelle, comme le soutiennent les élus locaux.

Selon un rapport de la wilaya, l'Epic «Oran propreté», qui assure la collecte des déchets ménagers de trois secteurs urbains de la ville d'Oran (Es Seddkia, El Othmania, El Menzeh), et des communes de Bir El Djir, Sidi Chahmi, El Kerma, Es-Sénia et Misserghine vers les CET de Hassi Bounif et El Ançor, dispose d'un parc matériel doté pour l'essentiel de 33 bennes tasseuses, de 18 camions opérationnels et 15 camions immobilisés (en panne), de trois hydrocureurs et de deux grues. Des moyens matériels qui s'avèrent insuffisants pour permettre une gestion adaptée, performante et structurée, a-t-on relevé. Une situation rendue compliquée, voire anarchique, avec l'existence de 2 000 personnes parmi les chiffonniers qui activaient de façon informelle dans l'ex décharge d'El Kerma et qui opèrent aujourd'hui dans des conditions d'insalubrité totale dans les différents quartiers de la wilaya.

La diversification des activités de tri sélectif s'avère un moyen supplémentaire pour l'Epic qui a du mal à recouvrir les créances qu'elle détient sur les communes pour renflouer ses caisses, a-t-on soutenu.

### TLEMCEN

## 70 artistes peintres attendus au salon national «Abdelhalim Hemch»

Soixante-dix artistes peintres représentant les 48 wilayas du pays prendront part à la 3<sup>e</sup> édition du salon national «Abdelhalim Hemch» des arts plastiques, prévu du 27 au 30 octobre par la maison de la culture «Abdelkader Alloua» de Tlemcen.

Le directeur de cet établissement culturel, Abdelhak Berrahoua, indiqué que cette manifestation artistique nationale, devenue un rendez-vous important pour tous les artistes algériens, attire d'année en année davantage de participants du fait qu'elle constitue un espace d'échanges d'expériences et de rencontres très appréciée pour tous les participants.

M. Berrahoua a souligné que cette édition, placée sous le thème «50 ans d'expériences dans l'art abstrait», verra également la participation des étudiants de l'école régionale des

beaux-arts de Tlemcen qui animeront un atelier de dessin pour réaliser des œuvres au profit de la maison de la culture.

Les étudiants seront répartis sur divers sites historiques qu'ils reproduiront dans leurs œuvres. Celles-ci seront cédées à la maison de la culture, qui mettra à leur disposition les matériaux de dessin nécessaires pour leur travail.

Cette manifestation est dédiée au défunt peintre figuratif Abdelhalim Hemch, né à Tlemcen en 1908 et mort à Paris en 1979. Plusieurs de ses œuvres sont conservées au musée de Tlemcen, au musée des Beaux-Arts d'Alger, en France et aux Etats-Unis, rappelle-t-on.

### AIN DEFLA

## Le bureau culturel organise plusieurs manifestations

Salim Ben

Dans le cadre des célébrations des activités culturelles et historiques à travers les établissements scolaires, le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla ; avec son nouveau staff, a tracé un riche programme à l'occasion de la commémoration du 52<sup>e</sup> anniversaire des massacres de 17 octobre 1961 ainsi que les festivités du 59<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

Au niveau du lycée Malek Ibn Nabi au chef lieu de la wilaya, une conférence historique sur l'événement sera animée, en présence du directeur de l'éducation M. Meziane Abdallah, et les élèves des trois paliers. «Les conférences expliqueront la date du 17 octobre 1961 qui correspond à la manifestation de milliers d'Algériens dans un défilé pacifique dans les principales artères de la capitale a pour but de protester contre le couvre-feu discriminatoire imposé aux seuls «Français musulmans d'Algérie». Les Français ont arrêté 22 000 Algériens dont plusieurs ont subi les pires violences et tortures et des centaines disparaissent dans la seine». Par ailleurs, les élèves animeront des pièces théâtrales et des chants révolutionnaires et récitation des poèmes patriotiques. Au niveau de l'école primaire du 1<sup>er</sup>-Novembre, les élèves auront l'occasion d'exprimer leurs idées à travers le concours de dessin. Ainsi, tous les établissements scolaires programmeront des activités culturelles et sportives. Des cadeaux seront distribués à l'ensemble des élèves participant dans les tournois sportifs et le concours du dessin par le bureau culturel de la direction de l'éducation.

### Une rencontre d'information et d'explication aux directeurs

Au cours de la semaine passée, une rencontre d'information et d'explication pour les inscriptions aux examens de la 5<sup>e</sup> année via le net, a été organisée au niveau de la maison de la culture Emir Abdellakar au chef lieu de la wilaya d'Aïn Defla, présidée par le chef des services des études et examens de la direction de l'éducation d'Aïn Defla, en l'occurrence M. Chekallil Benaouda, et en présence du représentant de l'office régional d'examens et concours de Blida (Orec).

A l'instar des candidats du Bac et de BEM, ceux de la 5<sup>e</sup> année devront s'inscrire via le net. Dans ce cadre, la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, a organisé une rencontre aux profils des futurs candidats de la 5<sup>e</sup> année et aussi aux inspecteurs et directeurs des établissements primaires de la wilaya et en présence de quelques élèves du cycle primaire, dans le but de leur expliquer la nouveauté pour cette année, en ce qui concerne les inscriptions aux examens de la 5<sup>e</sup> année primaire à travers le lien de connexion internet. Une démonstration sur les différentes étapes d'inscription a été projetée afin de comprendre les procédures correctes des inscriptions et éviter ainsi de trébucher dans les erreurs, et donner l'opportunité aux directeurs et inspecteurs de gérer ce moment d'évolution éducative des inscriptions via le net. Du son côté, le chef service des équipements et programmation a assuré que tous les établissements du moyen et quelques écoles primaires sont dotés de cette technologie, dans l'attente d'une dotation des autres écoles. M. Chekallil Benaouda, chef service des études et examens, nous a affirmé que : «Ce rendez-vous est pour sensibiliser nos directeurs et connaître les étapes réelles des inscriptions. Le site de l'office s'ouvrira le 15 du mois d'octobre et se fermera le 15 novembre».

APS

## TAMANRASSET

### Lancement annoncé du système nœud d'accès multiservices

Le secteur des Technologies de l'information et de la communication renforce son réseau dans la wilaya de Tamanrasset par la mise en service «très prochainement» du système «Msan» (nœud d'accès multiservices), a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale de l'entreprise Algérie-Télécom.

Ce système devra être opérationnel dans les prochains jours, après la mise en service de deux répartiteurs sur un programme de 21 unités du genre à raccorder, pour un coût de 30 millions DA, en fibres optiques avant fin 2013, à travers différents quartiers de la ville de Tamanrasset, a précisé le chef de département technique à la Direction locale d'Algérie-Télécom, M. Rezga Boubeker.

En prévision de la mise en service du système Msan, M. Rezga a fait état du raccordement, en fibre optique, de neuf (9) localités de la wilaya. Six autres sont en voie de l'être, pour une enveloppe de plus de 100 millions DA, a-t-il dit.

Les opérations projetées, à travers plusieurs régions de la wilaya, sont destinées notamment à améliorer les prestations téléphoniques et de l'Internet et à remédier aux pannes récurrentes affectant le réseau téléphonique dans la région, selon le même responsable.

Une opération est en cours pour le raccordement en fibres optiques de la ville d'In-Salah, à partir de la ville de Tamanrasset, et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, avec la réalisation déjà d'un linéaire de 500 km.

## OUM EL BOUAGHI

### Réception avant fin 2013 de 8 000 logements



Huit mille (8.000) logements tous types confondus seront réceptionnés avant fin 2013 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé le wali, Mohamed Salah Manaâ.

Ces réalisations contribueront à répondre à une partie importante de la demande, notamment en logement social dont le quota à attribuer dépassera celui de l'année passée, a indiqué le wali qui s'exprimait au cours d'un point de presse, en marge des festivités commémorant les massacres de milliers de patriotes nationaux, le 17 octobre 1961 à Paris, alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu raciste imposé aux Algériens dans la capitale française.

Le nombre de logements à réceptionner aurait pu dépasser les 10 000 unités «si ce n'était la faiblesse des moyens locaux de réalisations», a relevé M. Manaâ, rappelant que la wilaya a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010/2014, de la programmation de 42 000 logements des différentes formules.

Depuis le début de cette année, 6.005 logements publics locatifs ont été attribués «dans la transparence totale» par les commissions de daïra à travers la wilaya dont une moyenne de 300 unités pour chacune des villes d'Aïn Beida, Oum El Bouaghi, Aïn M'lila et Aïn Fakroun, a ajouté le wali.

## AIN TÉMOUCHENT

# 197 projets avalisés par le guichet unique décentralisé de l'ANDI

### Le Guichet unique décentralisé (GUD) de l'agence nationale de développement de l'investissement (Andi) d'Aïn

**Témouchent a avalisé, depuis 2011 à ce jour, 197 projets d'investissement, a-t-on appris de son directeur.**

Ces projets multisectoriels, a précisé M. Tahar Alim, ont totalisé un investissement global dépassant les 625 milliards de dinars pour générer 1 203 postes d'emplois directs. Parmi ces projets, 86 constituent des créations nouvelles, alors que le reste représente des extensions de projets déjà créés, a-t-on ajouté. Ce volume de projets, dont deux relevant du secteur public (tannerie d'El Amria et l'entreprise de Btp de Terga), place la wilaya d'Aïn Témouchent dans une position moyenne au niveau national et concrétise le rapport de confiance entre le GUD et les investisseurs. Grâce aux actions de sensibilisation de l'Andi, marquées, notamment par des rencontres et journées



d'études sur les opportunités d'investissement recensées à Aïn Témouchent, a encore indiqué M. Tahar Alim, les projets proposés par les investisseurs ont été diversifiés pour passer du secteur des transports de voyageurs en 2011 à ceux de l'industrie et des Btp en 2012 et 2013.

Pour le même responsable, cette situation a été rendu possible grâce à la dynamisation des guichets uniques décentralisés de l'Andi qui a organisé des journées régionales d'information.

Les représentants des différents organismes concernés par les dossiers de l'investisseur et présents au niveau des GUD ont participé à ces rencontres de

coordination. Il s'agit, respectivement des services du registre de commerce (Cnrc), des impôts, des domaines, des douanes, de l'APC, de la Cnas, de la Casnos, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Anem.

La mise en place de ces nouveaux GUD a permis aux promoteurs de bénéficier des conditions de proximité et de meilleures facilitations en matière de déclaration et de traitement de leurs dossiers d'investissement tout en contribuant à la promotion des opportunités d'investissement et au développement des wilayas, a-t-on ajouté.

## EL-BAYADH

# Programme pour la réalisation d'un réseau de 240 km d'électrification rurale

Un programme pour la réalisation d'un réseau d'électrification rurale de 243 km a été accordé à la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Doté d'une enveloppe de 444 millions de DA sur le quinquennal 2010-2014, ce projet, dont le lancement a tardé du fait d'un retard accusé dans l'élaboration de sa convention, profitera à 529 foyers à travers 35 zones rurales relevant de 14 communes de la wilaya, a précisé le responsable de la DEM, M. Abdelkader Tennah.

La wilaya d'El-Bayadh s'était vue accorder, au titre du précédent programme quinquennal (2005-2009), un programme

d'électrification rurale de 238 km, pour un investissement de 574 millions de DA, ayant permis le raccordement de 618 foyers.

Ces réalisations ont largement contribué à l'amélioration du taux de couverture électrique le faisant passer de 85,80% en 2004 à 96,33% en 2012, a estimé le même responsable, faisant état de pas moins de 20 608 raccordements au réseau d'électrification rurale effectués à fin 2012, à travers la wilaya d'El-Bayadh.

M. Tennah a ajouté que les efforts se poursuivent pour améliorer le cadre de vie des populations rurales, assurer leur stabilité, encourager les fellahs à créer de nouvelles surfaces agricoles et lutter contre le phénomène de la désertification.

## BOUMERDÈS

# Production de 38 millions de litres de lait cru de vache en 9 mois

Une production de près de 38 millions de litres de lait cru de vache a été réalisée à Boumerdès durant les 9 mois écoulés, apprend-on jeudi du responsable de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité de lait dépasse de loin celle produite, à la même période de l'année dernière, estimée à un peu plus de 34 millions de litres, a indiqué à l'APS M. Mohamed Kherroubi, qui prévoit, «si ce rythme de production est maintenu», une bonne performance pour la filière «qui devrait dépasser, à la fin de l'année, l'objectif de 45 millions de litres fixé par son contrat de performance.»

Parallèlement à cette amélioration dans la production de lait, la collecte de lait cru a enregistré un «bon qualitatif», comparativement aux saisons écoulées, en atteignant, à la même période, 16 millions de litres.

Un chiffre considéré de «bonne allure» pour la filière, qui s'attend cette année, à dépasser l'objectif des 22 millions de litres de lait collectés, fixé par son



contrat de performance, se félicite-t-on à la DSA. Selon les informations fournies par la DSA, ce volume de lait collecté est le fait d'une quarantaine de collecteurs agréés qui l'écoulent au profit d'unités de

transformation des wilayas de Tizi-Ouzou (60%) et Boumerdès (30%), tandis que le reste est destiné aux wilayas d'Alger et de Bejaïa. Le lait non collecté est destiné à la consommation personnelle et aux restaurants, a-t-on signalé.

Pour les responsables du secteur, cette amélioration dans la production de lait cru est le résultat direct des incitations financières introduites au profit de la filière, conjuguées aux facilitations intervenues dans les procédures administratives, ainsi que l'introduction de méthodes modernes d'exploitation.

Outre la disponibilité de l'aliment de bétail et la hausse du nombre d'éleveurs bovins, estimé actuellement à 2 500, le développement du cheptel bovin de la wilaya est l'autre facteur à l'origine de la progression de la filière, qui compte 16 000 têtes bovines actuellement, dont 10 000 vaches laitières à haut rendement lactaire, contre 4 400 têtes en 2008, est-il signalé. **APS**

## MASCARA

**Suspension de trois spécialistes pour infraction aux systèmes du travail**

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a suspendu trois médecins spécialistes exerçant dans des hôpitaux de la wilaya de Mascara, pour «infraction au système du travail», a-t-on appris jeudi du wali.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration dans la commune d'Aïn Farès, M. Ouled Salah Zitouni, a indiqué que les trois praticiens suspendus en début de semaine courante ont commis des actes contraires à la législation en vigueur.

«Suite à des plaintes contre eux, l'enquête a révélé que deux spécialistes prenaient en charge, au niveau de structures de santé publique, des malades



admis dans des cliniques privées moyennant des sommes d'argent. L'autre praticienne, une radiologue, a refusé de mettre en service le scanner dans un hôpital.» Le chef de l'exécutif de la wilaya de Mascara a également souligné avoir transmis une correspondance sur ce sujet au ministère de tutelle pour intervenir par-

tant du fait que la gestion professionnelle des médecins spécialistes est du ressort de l'insistance centrale.

La Direction de la santé et de la population de la wilaya a indiqué que les trois spécialistes, deux chirurgiens et une radiologue, exercent dans les hôpitaux de Tighennif et de Mohammadia.

## MÉDÉA

**Un centre d'enfouissement technique bientôt réalisé à Tablat**

Un projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) de déchets sera réalisé prochainement au niveau de la ville de Tablat (W. Médéa), en prévision de la délocalisation de l'ancienne décharge communale, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'environnement. La délocalisation de la décharge publique, située à proximité d'un cours d'eau, et son remplacement par une structure adaptée, est rendue nécessaire vu son impact négatif sur l'environnement et ses répercussions sur la santé de la population, a-t-on indiqué. Ce projet

de CET, tant attendu par les citoyens, permettra, selon la même source, de freiner la pollution de ce cours d'eau et de mettre un terme aux désagréments engendrés par les émanations de fumées toxiques qui se dégagent de la décharge.

On affirme de même source que des dispositions ont été prises pour accélérer le rythme d'exécution du projet, évoquant, à ce propos, la finalisation de l'opération de choix de terrain devant abriter le futur CET de la ville, outre la mobilisation des ressources financières nécessaires à sa concrétisation.

## BLIDA

**Un mort et 4 blessés dans 2 accidents de la circulation**

Une personne a trouvé la mort et 4 autres ont été blessées, dans deux (2) accidents de la circulation survenus, mercredi, à Blida, a-t-on appris jeudi, auprès des services de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit dans l'après-midi de la 2<sup>e</sup> journée de l'Aïd El Adha, à Douar Saâda, dans la commune de Soumaâ, lorsqu'une grosse

cylindrée a percuté un arbre, en causant la mort, sur le coup, de son jeune conducteur, âgé de 23 ans, a indiqué le chargé de la communication à la Protection civile, le lieutenant Adel Zerrouk Ezzeraimi. La victime a été transportée à la morgue de l'hôpital de Boufarik, a-t-il ajouté, précisant que le 2<sup>e</sup> accident est survenu, dans la même journée, sur l'axe de l'autoroute

mitoyenne à l'unité de fabrication de Couscous (Mama) de la commune de Guerrouaou, où un carambolage entre 4 véhicules touristiques a causé des blessures diverses à 4 passagers qui ont été assistés, sur place, par des éléments de la Protection civile, avant leur évacuation vers l'hôpital de Boufarik.

## CONTRACEPTION

**L'implant contraceptif NXT bientôt sur le marché algérien**

Amel B.

Du nouveau en matière de contraception : l'implant contraceptif NXT produit par les laboratoires MSD sera commercialisé prochainement en Algérie. C'est ce qu'a déclaré, le professeur Mourad Derguini, chef de service gynécologique à l'hôpital de Kouba, Alger et président de la société algérienne de ménopause, lors d'une conférence-débat. Cet implant de la taille d'une allumette, qui une fois inséré sous la peau diffuse un progestatif offre une efficacité de 99%, avec une observance de 100% et une durée d'action de trois ans. Ce moyen contraceptif ne contient pas d'œstrogènes et ne présente aucun risque d'accident veineux. Al'instar des autres moyens contraceptifs, le retour à la fertilité est rapide après le retrait de l'implant contraceptif. Ainsi, «les taux hormo-

naux retournent à leurs valeurs initiales en moins d'une semaine». Lors de son intervention, le président de la Société algérienne de ménopause, est revenu sur les différentes méthodes de contraception existant en Algérie dont la contraception orale, les dispositifs intra-utérins ainsi que les nouveaux procédés tels que l'anneau vaginal. Il a mis l'accent sur l'implant qu'il considère comme méthode judicieuse et efficace. Il faut savoir que la contraception orale connue sous le nom de la pilule a fait son apparition depuis plus de 50 ans. Ainsi, la découverte du premier contraceptif oral commercialisé en Europe date de 1961. Pour rappel, l'Algérie compte plus de 9 millions de femmes en âge de procréer. Selon le le Prof Derguini, plus de 60% des Algériennes, en âge de procréer, ont recours à un moyen contraceptif, contre seulement 7% durant la décennie 1970.

## LARBAÂ NATH IRATHEN

**La RN15 entre la commune de LNI et l'est de la wilaya, ne cesse de se dégrader sur 25 km**

Ferrah Menad

Sur le chemin qui mène vers la haute Kabylie et Larbaâ Nath Irathen, les routes sont transformées en poubelles pour des jeunes venant de partout. Les canettes de bière et les débris de bouteilles y jonchent. Le tapage nocturne règne dans les lieux, ce qui influe négativement sur les villageois. Ajoutons à cela le bruit assourdissant des camions de grand tonnage qui stationnent à des heures tardives de la nuit. Une situation insupportable, déclarent les citoyens, qui ont saisi par des pétitions les autorités locales. Les bouteilles en verre, ce sont aussi des tessons menaçant les enfants qui, souvent, courrent pieds nus. Il est, certes, important de dire que la wilaya de Tizi Ouzou semble l'une des wilayas où le terme déchets ménagers prend une signification bien particulière. Si dans les villages et hameaux, les gens font quelque peu attention, les abords des routes et lieux de «repos et de détente» se transforment, peu à peu, en véritables dépotoirs dans les villages et hameaux, les gens font quelque peu attention, les abords des routes et lieux de «repos et de détente» se transforment, peu à peu, en véritables dépotoirs. Les communes, qui n'arrivent pas à vraiment s'occuper de façon efficace du nettoyage des rues et autres milieux, semblent dépassées, et il appartient aux pouvoirs publics de trouver un moyen efficace pour lutter contre ce phénomène, les déchets devenant des plus encombrants.

Malheureusement, personne n'a bougé le petit doigt. Nous sommes seuls à affronter tous ces problèmes», déplore les citoyens de la ville de Larbaâ Nath Irathen.

## KHEMIS MILIANA

**La police rend visite aux enfants hospitalisés**

Salim Ben

Deuxième jour de l'Aïd, une délégation de la police de la sûreté de daïra de Khemis Miliana a rendu visite mercredi dernier, à l'occasion de la fête de l'Aïd el Adha, aux enfants malades du service de pédiatrie de l'hôpital de la ville ainsi que ceux de tous les services de l'établissement public hospitalier.

Accueillie par les travailleurs de cette structure hospitalière, la délégation de la police conduite par des adjoints du chef de sûreté de daïra a visité le service de pédiatrie et a offert des cadeaux aux petits enfants hospitalisés en compagnie de leurs parents en présence de la presse locale ainsi que des offrandes symboliques aux parents et aux autres malades. Par ce geste hautement accueillant, le service de la police a voulu manifester sa solidarité et sa compassion aux personnes malades à l'occasion de cette journée sacrée. Passant de salle en salle, la délégation opère chaque fois une halte et des policières, toutes souriantes, discutent avec les enfants et leurs mamans avec des prises de photos souvenir.

La délégation a ensuite visité les urgences, ce service qui connaît le rush des personnes malades notamment durant ces périodes de fêtes. Les membres de la délégation de la police ont discuté avec les infirmiers et infirmières avant de les remercier en insistant sur le cadre agréable qui règne dans cette institution de santé qui replace les malades au cœur d'un système de soins conforme aux normes et qui permet au personnel médical de bien faire son travail.

## TISSEMSILT

**Un mort et 11 blessés dans 4 accidents de la circulation en 5 jours**

OULD SIDI AMAR

Une personne a trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans 4 accidents de la circulation du 11 au 15 octobre. Le premier drame qui a été signalé le 11 de ce mois, sur la RN14, au lieudit Sidi-Ghalem, commune de Layoune, a fait 4 blessés. Le second est survenu le même jour à 7h30 sur la RN14 reliant Tissemsilt à Khemisti, au lieudit Elouz Sedra, causant le décès d'un passager et des blessures à 4 autres. Le troisième sinistre a été enregistré le lendemain sur la RN14, au lieudit Sidi-Beradjaâ, commune de Théniet El-Had, et a été à l'origine de 2 blessés. Quant au dernier accident, il a eu lieu le lendemain 12 octobre, sur le CW14 reliant Tissemsilt à Hamadia, blessant gravement le chauffeur d'un camion transportant du gravier qui s'est renversé. Les causes de ces accidents restent comme toujours l'excès de vitesse et les dépassements dangereux.

## TURQUIE

## La police turque disperse une manifestation contre la construction d'une route sur un campus à Ankara

La police turque a dispersé dans la nuit de vendredi à samedi des étudiants qui manifestaient contre la construction d'une route sur un campus universitaire dans la capitale Ankara, ont rapporté des médias.

Sur ordre de la municipalité de la capitale turque, les engins de terrassement, protégés par d'importants effectifs des forces de l'ordre, sont entrés en action vers 22h00 locales et ont commencé à déraciner des arbres pour permettre le passage d'une route au milieu d'un parc de l'université technique du Moyen-Orient (ODTU), a rapporté l'agence de presse Dogan.

Rapidement prévenus du coup d'envoi des travaux, des dizaines d'étudiants se sont rassemblés devant les grilles de l'établissement, a précisé l'agence, ajoutant que la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour les disperser.

Ce projet d'aménagement contesté, qui prévoit la destruction de quelque 3.000 arbres, agite l'université technique du Moyen-Orient d'Ankara depuis plusieurs semaines.

Début septembre déjà, les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises pour disperser des manifestations d'étudiants et de défenseurs de l'environnement opposés à ces travaux.

## CHINE

## La marine chinoise entame des exercices dans l'océan Pacifique



La marine de l'armée chinoise a entamé un exercice de combat en haute mer dans l'ouest de l'océan Pacifique, a rapporté samedi un quotidien officiel.

L'exercice, qui a commencé vendredi et durera jusqu'à début novembre, a pour objectif d'améliorer les capacités de combat en haute mer et de perfectionner les stratégies d'utilisation des technologies de l'information de la marine, a précisé le journal de l'Armée populaire de Libération (APL).

Les trois flottes chinoises, à savoir la Flotte de la mer de Chine septentrionale, la Flotte de la mer de Chine orientale et la Flotte de la mer de Chine méridionale, participeront à cet exercice, a fait savoir le média.

Cet exercice permettra de renforcer l'entraînement des forces armées des flottes, des sous-marins et des avions de la Chine, ainsi qu'au lancement des missiles mer-sol, selon la même source.

La marine de l'APL a affirmé que l'exercice était en accord avec les lois et les pratiques internationales.

## USA

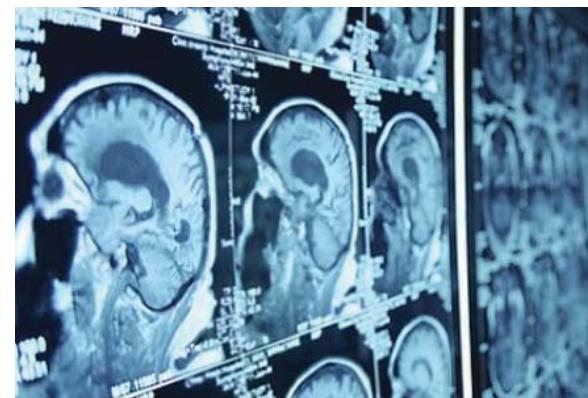
## Une mutation génétique liée à Alzheimer accélère le déclin cérébral

Les porteurs d'une certaine mutation génétique liée à Alzheimer développeraient la maladie trois ans plus tôt que la moyenne car la perte de leurs cellules cérébrales est bien plus rapide, révèle mercredi une étude.

«Chez les sujets porteurs de cette variation génétique TREM2, nous n'avons jamais constaté un rythme aussi rapide de perte des tissus dans le cerveau», indique Paul Thompson, professeur de neurologie et de psychiatrie à l'Université de Californie du Sud, principal auteur de la recherche parue dans la revue américaine New England Journal of Medicine datée du 17 octobre. Les sujets sains perdent moins d'un pour cent de leur matière cérébrale par an. Cette perte est compensée en partie par une régénération des neurones résultant de la stimulation mentale, explique-t-il.

Les symptômes de la maladie d'Alzheimer commencent à se manifester quand environ 10% des tissus cérébraux ont été détruits, relève le chercheur.

«Il s'agit de la première étude à utiliser un scanner du cerveau pour montrer les effets de cette variation génétique et c'est étonnant», ajoute le Dr Thompson. Cette mutation dont la découverte avait été annoncée en janvier 2013, accélère la perte des tissus cérébraux à un rythme incroyablement rapide. Les personnes porteuses, environ 1% de la population,



perdent 3% de leurs neurones par an, ajoute-t-il. Les auteurs de l'étude ont comparé les IRM (imagerie par résonance magnétique) de 478 adultes d'une moyenne d'âge de 76 ans pendant deux ans en Amérique du Nord. Ce groupe se composait de 283 hommes et de 195 femmes.

Quelque 100 participants étaient atteints de la maladie d'Alzheimer, 221 souffraient de légers problèmes cognitifs et 157 étaient en bonne santé.

Ils ont observé que les porteurs de la mutation génétique TREM2 avaient perdu de 1,4 à 3,3% supplémentaires de leur tissu cérébral à un rythme deux fois plus rapide que ceux qui n'avaient pas cette variation de ce gène. Les pertes étaient surtout concentrées dans le lobe temporal et

l'hippocampe, des zones jouant un rôle important dans la mémoire.

«Cette mutation du gène TREM2 semble multiplier par trois ou quatre le risque de développer la maladie d'Alzheimer. Cela devrait aider à recruter des personnes porteuses pour mener des essais cliniques afin d'évaluer des traitements potentiels et cela pourrait permettre de parvenir plus rapidement à des résultats tangibles», selon Dr Thompson.

La maladie d'Alzheimer affecte quelque 36 millions de personnes dans le monde dont 5,5 millions d'Américains.

Le nombre pourrait atteindre 13,8 millions en 2050 aux Etats-Unis sous l'effet du vieillissement de la population.

## ITALIE

## La justice interdit à Silvio Berlusconi d'exercer un mandat public pendant 2 ans

La justice italienne a interdit samedi à l'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi d'exercer un mandat public pendant deux ans, après sa condamnation pour fraude fiscale, dont rapporté des médias italiens.

La Cour d'appel de Milan, qui a prononcé ce jugement, a également privé l'ancien Premier ministre de son droit de voter et d'être élu. Cette décision doit toutefois être approuvée par le Sénat et M. Berlusconi, âgé de 77 ans, peut faire appel.

Le 1er août, la Cour de cassation avait confirmé la condamnation de Berlusconi à une peine de prison pro-



noncée auparavant en appel à Milan, mais elle avait annulé une peine interdisant à l'ancien Premier ministre d'exercer un mandat public pendant cinq ans, estimant qu'il fallait la réduire à entre un et trois ans.

Silvio Berlusconi, à la tête de plusieurs médias, a été condamné pour avoir artificiellement «gonflé» le prix des droits de diffusion de films, achetés via des sociétés écrans lui appartenant lors de leur acquisition par son groupe Mediaset. Pour la justice, il s'agit d'un procédé visant à payer moins d'impôts, en constituant des caisses noires à l'étranger.

## THAÏLANDE

## 10 blessés dans deux attaques à la bombe

Dix personnes ont été blessées samedi, dont quatre journalistes, dans une double attaque à la bombe dans le sud de la Thaïlande, a indiqué la police thaïlandaise.

Une première explosion est survenue dans la région de Narathiwat, une des provinces du sud de la Thaïlande où la rébellion est la plus active, visant une patrouille de l'armée. Elle a fait six blessés parmi les soldats, dont trois grièvement.

Et lorsque dans un second temps, les journalistes sont arrivés, un deuxième engin a explosé à leur hauteur, selon des correspondants de presse.

Quatre journalistes, dont une femme, ont été blessés dans la deuxième explosion. Les attaques de la rébellion sont quasi quotidiennes dans le sud de la Thaïlande, où le conflit a fait plus de 5.700 morts depuis 2004 dans cette région majoritairement musulmane qui était rattachée à la Malaisie jusqu'au début du XXe siècle.

Les négociations de paix entre les rebelles, notamment du Barisan Revolusi Nasional (BRN, Front national révolu-



tionnaire) et les autorités thaïlandaises n'avancent pas beaucoup.

Les insurgés se rebellent contre ce qu'ils vivent comme une discrimination à l'égard des populations de cette région.

## CINÉMA

Le documentaire «L'Algérie, De Gaulle et la bombe» de Larbi Benchicha participera au premier Festival Europe-Orient du film documentaire qui aura lieu du 23 au 26 octobre à Assilah (nord du Maroc) avec la présentation de dix films représentant autant de pays, ont annoncé les organisateurs.

### «L'Algérie, De Gaulle et la bombe» au 1<sup>er</sup> Festival Europe-Orient du film documentaire d'Assilah



Dans ce moyen-métrage de 52 mn réalisé en 2010, Larbi Benchicha revient sur les gigantesques dégâts engendrés par «Gerboise bleue» sur l'environnement et la santé des populations. «Gerboise bleue» est le nom de code militaire donné à l'explosion de la première bombe nucléaire française le 13 février 1960 à Reggane, dans le Sahara algérien.

Le documentaire renferme des té-

moignages accablants d'anciens négociateurs des Accords d'Evian, d'historiens, d'anciens militaires de carrière français, de soldats du contingent et de quelques membres de la main-d'œuvre locale.

Outre les films représentant l'Algérie et le pays hôte, des documentaires en provenance d'Espagne, du Royaume-Uni, de France, du Liban, de la Palestine, d'Egypte, d'Iran et

d'Italie seront en lice pour obtenir les cinq prix du festival décernés par un jury international formé de cinq pays (Maroc, Qatar, France, Royaume-Uni, et Espagne). Initié par l'Association marocaine pour les études médiatisées et films documentaires (Amenfd), le festival dont l'Espagne sera l'invitée d'honneur, est soutenu par plusieurs institutions, notamment le Centre cinématographique marocain.

## B A N D E D E S S I N É E

### Yasmine Boubakir signe son second album

Après une première tentative de Fella Matougui intitulée «Nahla et les Touareg», les éditions Z-link ont enrichi leur collection de mangas destinés au lectorat féminin avec un nouvel album collectif intitulé «Loundja» de l'auteur Amir Cheriti et de la talentueuse dessinatrice Yasmine Boubakir.

Ce manga version féminine relate le quotidien d'une lycéenne attachante, prénommée Loundja atteinte d'une «maladie» rare qui lui fait inverser les expressions de tristesse et de joie sur son visage, ce qui l'expose aux moqueries de ses camarades et l'exclut peu à peu de la vie sociale : plus Loundja est triste plus

elle rit aux éclats et inversement, un état qui l'empêche de vivre sa vie d'adolescente et inquiète au plus haut point ses parents et son unique amie.

Pensionnaire d'un orphelinat, la petite Camélia devient la confidente de Loundja et l'aide à surmonter progressivement son handicap. En retour, Loundja s'avère d'un appui précieux à la jeune orpheline traumatisée.

Par son style minutieux et son souci de l'esthétique, Yasmine Boubakir sert avec un certain art le genre «Shôjo» de

manga destiné à un jeune lectorat féminin. L'influence des mangas japonais est aussi très claire dans le style de l'auteur qui a créé des personnages dans ce genre de BD. Reconnue pour son talent en matière d'illustration, Yasmine Boubakir était la première dessinatrice à rejoindre l'équipe de la revue spécialisée «Laabstore» en 2008 avant d'écrire son premier «Dz-Shôjo» intitulé «Une geisha, un destin». Rencontrée par l'APS au dernier Fibda (Festival international de la bande dessinée d'Alger), elle ne tarit pas sur l'intérêt qu'elle porte au manga et à l'aspect visuel de la BD qu'elle «cultive», avoue-t-elle, grâce aux adaptations

TV. «Loundja» se révèle le parfait exemple d'un travail d'équipe professionnelle où chaque bédéiste s'occupe du volet qu'il maîtrise le mieux.

L'album est le fruit d'une collaboration avec Amir Cheriti qui en signe le scénario. Auteur à ses débuts de BD courtes, il a déjà réalisé un album, «Roda», paru en 2012. S'il confirme la tendance du manga destiné au lectorat féminin à s'éloigner de la fiction pure aux profit de situations vécues, le scénario de «Loundja», élaboré en Français, son découpage évoquerait, cependant, plus un épisode de sitcom qu'une narration cinématographique, observe-t-on.

### Parution du second tome de «Houma fighter»

Un nouvel album de manga du bédéiste algérien Saïd Sabaou relatant la suite, très attendue, des aventures du kick boxer burlesque converti au combat de rue, est paru récemment aux éditions «Z-link», spécialisées dans la BD, sous le titre «Houma fighter, round 2» (combattant de quartier).

Conforté par le succès du premier album de la série «Houma fighter» paru en mai 2012, le mangaka revient cette année à l'occasion du 6<sup>ème</sup> Fibda (Festival international de bande dessinée d'Alger) tenu récemment avec un second album. Dans cette nouvelle œuvre dans le genre «Shônen» (manga destiné aux garçons), Saïd Sabaou poursuit l'histoire de Sofiane Bekhti, kick boxer banni de la fédération et qui souhaite quitter littéralement le pays.

Pour financer son voyage, Sofiane découvre un tournoi de combat de rue nommé «Houma fighter». L'entrée en compétition du héros dans le tournoi ne

débute qu'au round 2 de la série. Dans une arène rappelant l'entrée de jeu les combats du célèbre manga japonais «Dragon Ball», des combattants de toutes les régions du pays se retrouvent pour des confrontations loufoques et décalées. Ainsi, Sofiane dit «L'Algérois» se retrouve en prise avec «Driss Lee, le dragon de Skikda», «Maître Liang, le Chaou chinois de Batna», «Aberkane, maître Chay jutsu de Ghardaïa» ou encore «Captain Azeww», autant de nouveaux personnages aux pouvoirs burlesques qui relèvent et enrichissent le récit mais aussi l'aspect visuel de la BD.

Dans les planches de Saïd Sabaou, même si quelques personnages sont franchement inspirés des mangas nippons, le dessinateur a aussi créé des héros types de la BD algérienne avec des expressions et des émotions exprimées de façon identique à celle du manga. Le scénario de l'auteur relate avec un style particulier basé sur un dialogue quasi ci-

nématographique le premier tour du tournoi en présentant chacun des participants. Les dialogues de cet opus oscillent entre le français et l'arabe dialectal le tout écrit en lettres latines et relevé d'expressions populaires algériennes généralement inscrites sur des pancartes portées par un petit chat noir qui accompagne le héros, comme le faisait Slim dans «Zid ya Bouzid». La BD étant, selon des spécialistes, un art à cheval entre la littérature, le dessin et le cinéma, l'album de Saïd Sabaou rempli, de l'avis des premiers lecteurs, «les critères des trois disciplines et permet au lecteur de visualiser ce que pourraient donner la BD une fois adaptée sur écran» comme cela se fait pour plusieurs mangas. S'adressant aux jeunes qu'aux lecteurs adultes, «Houma Fighter, round 2» a déjà réussi, durant le Fibda, à conquérir un lectorat d'initiés qui attend avec impatience la sortie du troisième round.

APS

### L'Emir Abdelkader revisité



L'Emir Abdelkader sera revisité à travers un film qui fait déjà couler beaucoup d'encre surtout depuis qu'Oliver Stone, le réalisateur américain de «Platoon», «Né un 4 juillet», «JFK» est associé à sa réalisation. L'ambition de ce biopic est de réaliser une œuvre à la hauteur du personnage, l'Emir étant le symbole de la lutte pour la renaissance de l'Etat algérien en même temps qu'il combattait contre la conquête coloniale française.

Le sujet historique, culturel, est aussi une entreprise multiforme et recèle de multiples facettes : les types humains, la société, les relations humaines, la vie quotidienne dans une situation de guerre (les engagements, la victoire, la négociation, la trahison de la parole donnée, les défections de certains chefs de guerre et finalement la défaite et la reddition et tout ce qui a suivi) demandent des moyens et des équipages de professionnels pour chaque trait physique, de caractère, de conduite en diverses circonstances de l'Emir qui est en plus un homme tolérant et cultivé, un poète et un spécialiste et un fin connaisseur de l'élevage équin comme ne témoigne ses fameux traités publiés par le commandant Daumas.

Qui proposera les costumes de chaque protagoniste ? Qui représentera la vie sociale d'une société agraire et des citadins de l'époque ?

On le voit l'œuvre préparatoire est décisive pour la réussite du projet.

En une phrase : il est dangereux de ressusciter l'histoire d'un personnage qui est devenu une légende ? Dangereux car le résultat peut avoir l'effet contraire à celui qu'on voulait atteindre.

L'ami Ahmed Kada rappelle dans un écrit parvenu à la rédaction qu'il y a eu plusieurs scénarios centrés sur l'Emir depuis l'Indépendance.

Kaid Ahmed, alors responsable de l'Appareil du parti, en a commandé un à l'une équipe composée d'Abdallah Douro, responsable du département «Etudes et conception» du parti, de Nordine Tidafi, écrivain, Kada Ahmed et Abdelhafid Benikous, et bien d'autres.

La réalisation devait être confiée au réalisateur soviétique Segueï Bondartchouk. Pour des raisons multiples ce projet n'a pas abouti.

Le deuxième scénario est le fruit du travail de Serge Michel autour de la personnalité de l'Emir Abdelkader avant qu'il ne pose le flambeau de la lutte à la résistance populaire.. C'était une commande de l'Onci et par la suite du Caaci.

Que sont devenus ces scénarios ? se demande Ahmed Kada Le troisième scénario est écrit par Boualem Bessaïh. Ces travaux existent, il faut les rendre à leurs auteurs et à l'opinion publique en tant que contribution à la connaissance et la célébration d'un homme de l'envergure de l'Emir Abdelkader. Le film sur l'Emir Abdelkader pose plusieurs questions, Les dissolutions de l'Ecole de cinéma des Asphodèles, celle de l'Onci et du Caaci ont réduit l'industrie des arts audiovisuels à une portion congrue.

O. L.

# LEUCÉMIE

## Des causes génétiques in utero ?

Des scientifiques auraient retrouvé les origines génétiques des leucémies en effectuant des analyses in utero.

Des experts de l'Institut de Cancérologie britannique ont analysé 3 milliards de morceaux de séquences ADN de vrais jumeaux pour trouver les origines de la maladie.

Ils espèrent que leurs recherches pourront permettre de trouver de nouveaux traitements contre la leucémie, le cancer le plus diagnostiqué chez les enfants.

Les jumeaux étudiés par les chercheurs sont touchés par la forme la plus commune de leucémie, le lymphome, un cancer des globules blancs. Les lymphomes se soignent aujourd'hui très bien mais les effets secondaires des traitements peuvent parfois être très désagréables.

L'équipe de chercheurs a donc étudié des jumeaux ayant hérité du même ADN de leurs parents et qui ont développé un lymphome autour de l'âge de 4 ans.

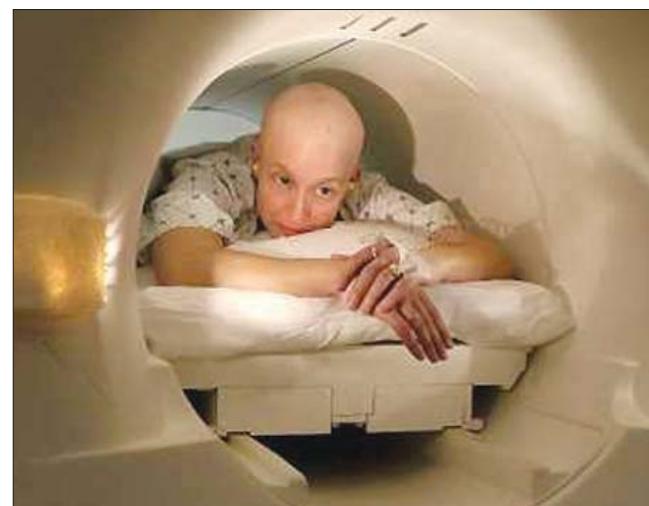
En comparant le sang et la moelle épinière des jumeaux, les chercheurs ont trouvé une mutation génétique identique chez les deux malades causée par le gène ETV6-RUNX1. Ils pensent que cette mutation a eu lieu sur un des jumeaux alors

qu'ils étaient encore dans le ventre de leur mère. Les cellules ont ensuite fait circuler la mutation à l'autre jumeau par le sang du placenta.

A eux deux, les jumeaux possèdent 22 autres mutations génétiques, mais aucune de ces mutations n'est partagée par les deux jumeaux. Ils ont donc certainement accumulé les autres mutations après leur naissance.

Les auteurs de l'étude se félicitent de comprendre enfin que la mutation d'un gène in utero est responsable de leucémie. Les autres mutations se passent après la naissance.

Pour le Dr Julie Sharp, de l'Institut de Cancérologie britannique, «ce genre d'étude peut nous donner des informations sur les causes des cancer et nous aider à mieux comprendre comment se développe la maladie. Le taux de guérison a progressé de manière significative ces dix dernières années mais on peut encore améliorer les traitements en réduisant les effets secondaires».

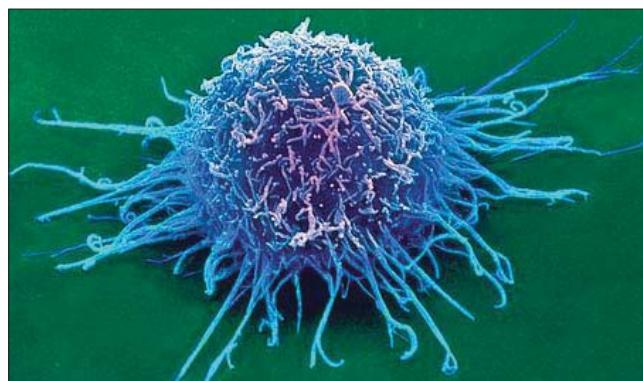


## Du nouveau dans le traitement de la leucémie

Un laboratoire annonce avoir prouvé l'efficacité d'un de ses médicaments, l'Ucart 19, comme traitement de la leucémie. Le laboratoire Cellectis, spécialiste dans l'ingénierie génétique, parle de manière «révolutionnaire». Un de ses produits phares, l'Ucart 19, a réussi à éradiquer la leucémie, le cancer des cellules de la moelle osseuse, chez des souris sur lesquelles ont été transférées des cellules humaines. La leucémie est un cancer du sang qui se caractérise par une surproduction de précurseurs des globules blancs dans la moelle osseuse et le sang. Cette fabrication en excès affaiblit le système immunitaire.

### Un traitement par reprogrammation

La prouesse du laboratoire a consisté à reprogrammer des cellules ne provenant pas du patient, appelées cellules «T allogéniques». Ces cellules ainsi modifiées ont pu



cibler et détruire la leucémie aiguë et chronique au sein des cellules humaines implantées dans les souris. Les chercheurs

assurent que cette reprogrammation de cellules serait également transposable sur des cellules provenant du patient, des cel-

lules dites «autologues». Les résultats obtenus avec des cellules T allogéniques ingénierées sont aussi efficaces que ceux obtenus avec des cellules T autologues, explique Cellectis dans un communiqué de presse. Le Dr Pule, directeur de l'équipe de recherche pluridisciplinaire du Collège Universitaire de Londres (UCL), qui a collaboré avec le laboratoire Cellectis, se félicite de ces résultats : «Ils constituent une étape importante dans le développement d'une immunothérapie standardisée contre la leucémie aiguë et chronique».

Cette avancée thérapeutique pourrait même être exploitée pour le traitement d'autres cancers, veulent croire les scientifiques : «[Ces résultats] valident la capacité de notre plateforme à produire à grande échelle des cellules T qui pourront être utilisées pour cibler n'importe quel type de cancer».

## Des cellules pour terrasser la leucémie

Deux malades traités pour une leucémie avec leurs propres cellules génétiquement modifiées ont réussi à guérir de leur cancer. Un espoir dans la recherche sur le traitement des leucémies, ces cancers du sang. Les propres cellules immunitaires, génétiquement modifiées, de deux patients atteints d'une leucémie lymphoïde chronique ont réussi à cibler les cellules

cancéreuses et lutter contre ce cancer. Les T lymphocytes, qui jouent un grand rôle dans la réponse immunitaire, ainsi modifiés ont agi comme des «tueurs» à l'encontre des milliers de cellules cancéreuses. C'est la conclusion d'une étude révélée dans le *New England Journal of Medicine* et *Science Translational Medicine*. L'essai mené sur trois malades s'est avéré plus qu'encourageant. Deux des malades

sont en rémission complète, onze mois après l'expérience, et le troisième a fait une rechute mais sous une forme moins grave qu'avant. Pour pousser plus loin l'expérimentation, il s'agit maintenant d'appliquer cette immunothérapie ciblée pour d'autres leucémies et d'autres cancers.

## Où se trouve la pour les

Il existe de la moelle dans tous les os de jeune enfant, cette moelle osseuse est rouge, toutes les cellules du sang. À l'adolescence, le nombre d'os par une moelle jaunâtre, d'adulte, on ne trouve de la moelle rouge connue, car c'est la seule que l'on utilise, le sternum, les côtes, le

## Grandir près d'une centrale nucléaire n'augmente pas le risque de leucémie

Les enfants vivant à proximité des centrales nucléaires n'ont pas un risque accru de développer une leucémie ou un cancer. Une étude britannique du centre de recherche sur le cancer infantile britannique a été mise en place pour comprendre les liens entre les cancers de l'enfant et la proximité d'une centrale nucléaire.

Les experts ont examiné les données médicales et géographiques de 10.000 enfants de moins de 5 ans diagnostiqués avec la leucémie ou autres cancers similaires en Grande-Bretagne entre 1962 et 2007.

Le docteur John Bithell, chercheur au centre de recherche britannique sur les cancers de l'enfance qui a dirigé l'étude explique que : «L'incidence de la proximité des installations nucléaires en Grande-Bretagne sur la leucémie a été une préoccupation scientifique nationale depuis les années 1980, quand une augmentation de cancers chez les jeunes près de Sellafield a été signalée dans une émission de télévision. Depuis lors, il y a eu des rapports contradictoires au Royaume-Uni et en Europe quant à savoir si il y a une augmentation de l'incidence du cancer infantile à proximité des centrales nucléaires». Mais, ajoute-t-il, «notre étude cas-témoins a examiné les dossiers de naissance pour presque tous les cas de leucémie infantile né en Grande-Bretagne et les conclusions de ces analyses sont rassurantes. Nous n'avons pas trouvé de corrélation entre le développement de cette maladie et la proximité des centrales nucléaires».

La leucémie est le douzième cancer le plus fréquent au Royaume-Uni, et représente un tiers de tous les cancers constatés chez les enfants. Environ 500 nouveaux cas ont été diagnostiqués chez les enfants de moins de 15 ans en 2010 au Royaume-Uni. Suite à la publication de cette étude, Hazel Nunn, directrice de l'information du centre de recherche sur le cancer (Cancer Research UK) a déclaré qu'«il est encourageant de constater que cette étude confirme les conclusions du Comité (le Comité qui étudie les effets médicaux des rayonnements dans l'environnement). Mais ces résultats ne peuvent exclure tout risque possible. Il est toujours nécessaire et important de continuer à surveiller à la fois les niveaux de radiation à proximité des centrales nucléaires et l'évolution des cancers dans ces régions».

## moelle osseuse greffes?

L'organisme. Chez le nouveau-né et le très jeune, il est peu à peu remplacée dans un certain respect plus graisseux et qui est moins active. Ce que dans certains os qu'il est important de pour les greffes. On la trouve dans les vertèbres, clavicules et l'os du bassin.

# Cancers : les chercheurs découvrent des similarités génétiques

Deux études ont permis de détecter des mutations génétiques équivalentes dans différents cancers. Ce lien pourrait permettre de développer des traitements ciblés plus adaptés aux malades.

Cette découverte ouvre la voie à des traitements plus efficaces : plusieurs cancers se ressemblent du point de vue génétique. Deux études, dont l'une a été publiée par le *New England Journal of Medicine* et l'autre par la revue *Nature*, se sont intéressées à la leucémie myéloïde aiguë et au cancer de l'utérus. Lors de ces recherches, les scientifiques ont réalisé que différents cancers partagent des mutations génétiques similaires comme, par exemple, le cancer du sein et celui de l'ovaire.

Ces recherches s'inscrivent dans un projet encore plus vaste, le «Cancer Genome Atlas Project», dirigé par les Instituts américains de la santé (NIH), dont le but est de décoder l'empreinte génétique d'environ 10 000 tumeurs qui recouvrent une vingtaine de types de cancers. «De puissants algorithmes développés par des informaticiens de Brown University ont aidé à comprendre le fonctionnement génétique très complexe des cancers», explique le site spécialisé *Science Daily*.

Ce projet a permis de découvrir des relations génétiques entre les cancers du sein, du poumon et du colon. Entre autres, les chercheurs ont remarqué qu'environ la moitié des cancers du poumon pourraient être traités de la même façon que d'autres tumeurs. Cette avancée médicale bouleverse l'approche clinique du cancer, dont les caractéristiques génétiques prennent de plus en plus d'importance.



## L'arsenic pour lutter contre la leucémie

L'arsenic favoriserait la destruction de la protéine à l'origine des cellules souches cancéreuses de la leucémie. La leucémie est un cancer qui se caractérise par la prolifération de cellules malignes dans la moelle osseuse et le sang. Les cellules des patients atteints de leucémie aiguë promyélocyttaire possèdent une anomalie qui entraîne la synthèse d'une onco-protéine à l'origine de la prolifération des cellules cancéreuses. Des chercheurs chinois avaient déjà mis en évidence l'efficacité du trioxide d'arsenic dans le traitement des leucémies aiguës promyélocytaires, mais,

les mécanismes du traitement étaient jusqu'ici mal compris.

Publiés dans la revue *Cancer Cell*, les travaux d'une équipe de chercheurs de l'Inserm et du Cnrs montrent que l'arsenic favorise la dégradation de la protéine responsable de l'existence de cellules souches cancéreuses pour une guérison à long terme. Selon les chercheurs, l'arsenic provoque un «stress oxydant», ce mécanisme génère la fixation d'une molécule spécifique, le peptide Sumo, destiné à amorcer la destruction de la protéine dite «anormale». L'arsenic, utilisé en traitement sous

la forme de trioxide d'arsenic, se fixe également à l'onco-protéine, accélérant sa destruction ainsi que l'élimination des cellules cancéreuses.

«L'action de l'arsenic dans la leucémie promyélocyttaire représente aujourd'hui l'un des meilleurs exemples de compréhension des bases moléculaires d'un traitement anti-cancéreux qui guérira définitivement les patients. Il constitue un modèle de thérapeutique ciblée pour d'autres cancers», explique Hugues de Thé, principal auteur de l'étude.

## Le riz : un aliment dangereux pour les enfants ?

Aliment de base dans de nombreux pays du monde, le riz ne serait pas un aliment à donner fréquemment aux enfants car il contient des doses importantes d'arsenic.

On croyait le riz inoffensif, voire même très sain pour les enfants. Et s'il s'agissait d'une erreur ?

Les autorités sanitaires danoises viennent de lancer une grande campagne de communication pour déconseiller aux parents de donner trop d'aliments à base de riz aux enfants,

tels que le riz au lait ou les céréales au riz soufflé. Le Danemark s'inquiète en fait du taux d'arsenic inorganique contenu dans le riz car «les personnes consommant des aliments avec de l'arsenic inorganique quotidiennement courent un risque accru de cancer». Le risque concerne tout particulièrement le cancer de la vessie, de la peau et des poumons. Les enfants pourraient moins bien se détoxifier et seraient donc plus sensibles à l'arsenic contenu dans le riz bien que ce dernier ait perdu une



grande part de sa toxicité lorsqu'il est proposé à la consommation.

Si le Danemark est le premier pays à prendre des mesures pour informer ses citoyens des risques potentiels, les autorités américaines de sécurité alimentaire (FDA) ont annoncé en septembre dernier qu'elles allaient mener des analyses pour déterminer la dangerosité du riz et d'aliments en contenant.

# LA CRISE AGRICOLE DE 1935

Étude réalisée par Amar Belkhodja

## LE FRONT PAYSAN SUR LE TERRAIN

Un front paysan qui couvre toute l'Oranie prend en charge la question agricole. C'est sous cette nouvelle étiquette que de nombreux colons de Tiaret se réunissent le lundi 19 août 1935 pour constituer un comité d'action qui comprend :

- président : Attané Georges.
- Vice-président : Teissonnière.
- Trésorier : Domeck Jean-Marie, fils.
- Conseillers : Clôître Guyet Clerc Roger.

Al'autre bout du Sersou, Vialar, le Front Paysan anime des rencontres avec les colons. Gaucher, secrétaire du comité central est venu dans cette localité en août 1935 prêcher l'unité entre les deux éléments. Ce sont les hauts et les bas du mouvement qui ne sait plus à quel moment il doit fraterniser avec les fellahs algériens sans risquer de les faire passer pour des insurgés contre l'ordre établi. Gaucher tend cette fois-ci la perche à ceux qui n'ont pas droit à la parole même s'ils sont proches du système par leurs sentiments et par leurs intérêts. «Plus de querelles, dit-il, plus de scission, plus de luttes entre les enfants du sol algérien. Français et indigènes, vous avez pendant longtemps servi de sujets aux quinquagénaires de prébendes, aux solliciteurs de bulletins de vote. Vous avez depuis longtemps servi de dupes et bien des fois on vous a dressé les uns contre les autres. Il est temps de mettre fin à une situation qui n'a que trop duré.

Les indigènes algériens ont donné à la France tant de preuves de fidélité de leur dévouement, qu'il n'est plus permis à qui que ce soit de douter de leur loyauté et de les considérer comme des Français de seconde zone. Français ils sont, Français nous sommes tous sur le sol français, qu'impose les balivernes de politiciens, les indigènes et les Français se complètent et ne peuvent désormais se séparer. (Tiaret agricole n°328 du 6 septembre 1935).

Dans son discours qui dure 90 minutes, Gaucher n'omet pas de dénoncer l'admission temporaire et les pratiques des minotiers peu scrupuleux.

Il est inutile de prélever ici tous les lapsus et tout le naturel que les colons veulent chasser et qui revient toujours au galop. Les Algériens auxquels fait allusion le Front Paysan, ce sont les rejetons de ces grandes tentes enclins à toutes les assimilations et à toutes les soumissions. Quant à la paysannerie algérienne, profonde et attachée aux valeurs des luttes ancestrales et de la dignité, que peut-elle attendre du Front Paysan et du colonialisme ; elle est déjà ruinée.



Les meetings se poursuivent à un rythme effréné. Le cinéma Casino de Tiaret se transforme en un véritable forum. Le lundi 2 septembre 1935, la salle abrite un rassemblement de colons, de commerçants et d'ouvriers. Les témoins du Front paysan de l'Oranie et son lieutenant Armand Viniger. Gérard Azam fait partie du triumvirat qui pilonne à boulets rouges sur l'administration. Encore un meeting historique dans la mesure où il se termine par des démissions collectives des élus des municipalités.

Dès qu'ils montent sur scène, Pitolle et Viniger sont vivement acclamés par une salle conquise par l'engouement et l'activité, le courage et l'énergie dont ont fait preuve les distingués propagandistes du Front Paysan de l'Oranie.

Viniger, comme d'habitude, charge l'ambiance d'électricité de ses discours enflammés, de son verbe incisif. «De plus en plus sympathique, le courageux orateur est souvent interrompu par les acclamations de la salle».

Armand Viniger décrit à nouveau la situation, rend compte de l'action du Front paysan et présente son ami : «Pitolle est l'homme droit, juste, sincère et dévoué. C'est l'homme frondeur qui n'a pas peur et qui n'aura peur de rien». Ce dernier rend à César ce qui lui appartient et «félicite les colons de Tiaret pour avoir lancé les premiers mouvements agraires en Oranie, mouvement qui a pris une extension considérable dans toute l'Algérie».

Pitolle énumère les actions du Front Paysan : entraves aux saisies,

entraves aux importations des blés exotiques, suppression de l'admission temporaire. Il fait le procès des différents gouvernements qu'il accuse d'avoir ruiné l'agriculture française. «Ces instants cruels, cette vie désaxée, ces situations qui s'effritent en lambeaux, cette peur d'une fin de vie sans issue, ce spectre de la misère qui projette son ombre sur le pays, toutes ces étreintes qui vous terrassent et vous brisent, ne veulent-elles pas qu'une malédiction immense monte vers ceux qui ont fait l'image même de la désespérance» (Tiaret agricole n° 328 du 6 septembre 1935).

L'orateur exhorte les élus qu'ils soient, quelles que soient leurs opinions, à se démettre de leur mandat en signe de protestation, promettant que le Front paysan assurera leur réélection. Pitolle fait mouche. Les démissions furent comme les «brûlées» dans une nuit de noces. Castex, maire de Trumelet donne le ton. Il annonce sa démission et celle de ses collègues conseillers. L'acte est approuvé d'acclamations frénétiques.

Tout le monde saute par-dessus bord. La compétition est ouverte. Andréani, maire de Palat, imite l'exemple des éditions de Trumelet. Suivent ensuite les élus de Méderissa, Ain-Kermes, Pomial, Djilali Ben Amar, Henri Huc. La municipalité de Montgolfier donne sa démission en bloc. Ces démissions en série provoquent la réconciliation des clans. Subitement c'est le grand amour entre les opposants et leurs adversaires. Cuzanges de Prépot-Pardol, par exemple, déclare en tant qu'élu de l'opposition dans le conseil municipal, il s'engage à

faire voter pour la liste entière de la municipalité actuelle de pré-vot-Paradol si elle démissionnait.

C'est pathétique, émouvant. Les élus, séduits par ces promesses et ces gentillesse, foncent tête basse. Teissonnière Georges, conseiller général est entraîné luis aussi par cet élan de solidarité. Il proclame sa démission.

Pitolle et Viniger remportent une marche sur l'administration. les démissions font boule de neige et gagnent d'autres collectivités. Le Front Paysan domine désormais la vie politique en Oranie. À Tiaret, du moins, la bataille est gagnée. Achille Galibert, maire de Tiaret, ses adjoints et l'ensemble des conseillers, envoient leurs démissions au Préfet d'Oran le 2 octobre 1935 en invoquant la ruine du monde agricole, la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, des retraités, des cheminots, des propriétaires, des ouvriers.

Le Front Paysan est une nébuleuse qui se terminera, comme lors de la création du système solaire, par la naissance de courants politiques de droite et d'extrême droite qui continueront à Tiaret et en oranie à influencer sur la conduite de la politique coloniale depuis le régime de Vichy jusqu'à l'O.A.S. partisane inconditionnelle d'une Algérie française.

Lors du meeting du 2 septembre 1935, Pitolle, comme Gaucher à Vialar, lance des clins d'œil aux fellahs et ouvriers musulmans de la ville de Tiaret, venus tendre l'oreille à ce qui se dit entre colons. Il répond en arabe à Aït Benamar Saïd, conseiller municipal, assurant «les nombreux indigènes

présents dans la salle que le mouvement paysan qu'il dirige s'appliquait aussi bien aussi bien aux revendications indigènes qu'à celles des colons européens».

Les algériens qui n'ont pas encore de cadre politique national pour exprimer leurs revendications se contentent de la Fédération des Elus dont Aït Benamar Saïd est le président au niveau local. Il profite d'ailleurs du strapontin qu'on réserve aux arabes pour présenter les revendications suivantes :

1. L'arrêt complet et immédiat de toutes les poursuites immobilières.
2. L'abaissement du taux d'intérêt de toutes les créances existantes.
3. Octroi de larges délais pour le remboursement de celles-ci.
4. Révision immédiate des évaluations immobilières.
5. Dégrèvement total des contribuables malheureux.
6. Accélération de l'étude des demandes de prêts agricoles.
7. Suppression des poursuites effectuées par le fisc.
8. Un peu d'humanité dans la perception des impôts.
9. Suppression des saisies brandois.
10. Secours immédiats aux misérables.

Aït Benamar indiquera que «les ouvriers indigènes, ne possèdent absolument rien, ont été traduits devant le tribunal de simple police de Tiaret pour retard prolongé et non justifié dans le paiement des impôts et ont été condamnés de un jour à trois mois de prison avec amende. Ils sont au nombre de plusieurs centaines. Certains de ces impôts remontent à 1914». (Tiaret agricole n° 328 du 6 septembre 1935).

La presse locale, *Le Réveil républicain*, *l'Echo de Tiaret* et plus particulièrement *Tiaret agricole* exploite le sujet à fond. Ils ne s'arrêtent pas de publier toutes les semaines les longs commentaires sur la crise agricole. Dans son édition du 12 octobre 1935, *l'Echo de Tiaret* analyse le phénomène avec les accents du désespoir : «L'Algérie vit, en ce moment, une des heures les plus difficiles de son Histoire. Après avoir été longtemps épargnée par la crise, elle en connaît aujourd'hui les effets, d'autant plus douloureux qu'ils ont été plus tardifs et plus brutaux».

La question principale concerne évidemment les céréales. Mais viticulteurs s'interrogent eux aussi «comme ne pas douter et crier à la révolte quand on veut sa richesse, tandis qu'on tolère la spéculation des vins artificiels et des vins médiocres».

À SUIVRE ● ● ●

## TUNISIE

Journée de deuil national  
samedi après l'assassinat de deux  
agents de la garde nationale

Le président de la République provisoire, Moncef Marzouki a décidé vendredi, de décréter demain samedi, journée de deuil national, avec la mise en berne des drapeaux.



«Cette décision intervient à la suite de l'assassinat jeudi, à Gbollat de deux agents de la garde nationale : le lieutenant Mohamed Ferchichi et le sergent Karim Hamdi par un groupe de terroristes», a indiqué vendredi un communiqué de la présidence de la république.

Deux éléments de la Garde nationale tunisienne (gendarmerie) ont été abattus, jeudi à l'ouest du pays, par un groupe «terroriste», avait annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur.

TIRES SUR UN HÉLICOPTÈRE  
DES CASQUES BLEUS EN RD CONGO:  
L'ONU accuse les rebelles du M23

Les Nations Unies ont accusé vendredi les rebelles du Mouvement du 23 Mars (M23) d'être les auteurs des tirs essayés dans la matinée par un hélicoptère des Casques bleus dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le chef de la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco), Martin Kobler, et Mary Robinson, en-

voyée spéciale de l'ONU pour les Grands lacs, ont «vivement condamné une nouvelle attaque du M23 contre un hélicoptère non armé de la Monusco», indique un communiqué des Nations unies. Les deux responsables onusiens se trouvaient vendredi à Kampala, capitale de l'Ouganda où des négociations de paix entre Kinshasa et le M23 ont repris

début septembre mais piétiné depuis plusieurs semaines. «La Monusco estime que rien ne devrait empêcher ou perturber l'issue positive des pourparlers de Kampala», ajoute le communiqué.

Selon un officier de la Monusco, un hélicoptère des Nations unies a essayé des tirs dans la matinée à une quinzaine de kilomètres au Nord de

Goma - la capitale de la province riche et instable du Nord-Kivu - dans la zone de la ligne de front entre l'armée congolaise et les rebelles du Mouvement du 23 Mars (M23).

L'accrochage, survenu une semaine jour pour jour après un incident similaire, n'a pas fait de blessés et l'hélicoptère et son équipage ont pu rentrer à leur base.

ACCIDENT  
DE PIROGUE  
AU MALI  
72  
morts

Soixante-douze personnes ont péri dans l'accident de pirogue sur le Niger survenu il y a une semaine dans la région de Mopti (centre du Mali), selon un bilan définitif communiqué vendredi par les autorités maliennes.

L'épave de la pinasse (grande pirogue) accidentée a été renflouée vendredi, ce qui a permis la découverte de nouveaux corps, a affirmé au cours d'une conférence de presse le ministre malien de la Sécurité, le général Sada Samaké, qui a déclaré : «Au total, il y a désormais 72 morts, 11 blessés légers et 210 rescapés». Le dernier bilan connu faisait état d'au moins 39 morts.

Le général Samaké était entouré des ministres de l'Équipement et des Transports, le général Abdoulaye Koumaré, ainsi que de celui du Travail, des Affaires sociales et humanitaires, Hamadoun Konaté.

APS

CONGO:  
Libération de 55 militaires capturés  
par l'armée angolaise

Cinquante-cinq militaires congolais retenus lundi par l'armée angolaise, après son incursion dans le sud-ouest du Congo, ont été libérés vendredi, a-t-on indiqué de source officielle congolaise. «Nos militaires viennent d'être libérés. Nous sommes en train de rentrer avec eux à Dolisie» (350 km au sud-ouest de Brazzaville), siège de la deuxième région militaire d'où ils étaient partis, a déclaré à l'AFP Jacques Mouanda, président du Conseil départemental du Maiari. Ces éléments des Forces armées congolaises (FAC) avaient été envoyés à Kimongo, chef-lieu de district près de la frontière avec l'Angola, où des militaires venus de Luanda avaient fait une incursion dimanche. «Pour les libérer nous avons utilisé la voie diplomatique. Il y a eu d'après négociations», a expliqué M. Mouanda. L'armée angolaise a mis fin à son incursion en territoire congolais jeudi, et M. Mouanda a souligné que tous les militaires congolais faits prisonniers au cours de ce raid avaient finalement été libérés. Les soldats prisonniers avaient été emmenés en Angola. Peu avant leur libération, le chef d'état-major des FAC, le général Guy-Blanchard Okoï s'était rendu dans la zone où s'étaient produits les incidents. Le district congolais de Kimongo est frontalier de l'enclave angolaise du Cabinda. Riche en pétrole, celle-ci est coincée entre le Congo (RDC). Un groupe armé, les Forces de libération de l'enclave du Cabinda (Flec) revendique depuis longtemps son indépendance. Un journaliste local, Hermann Bouess, avait expliqué jeudi que les militaires angolais poursuivaient des éléments du Flec «sur le territoire congolais qui leur sert de base arrière». Le Congo, l'Angola et la RDC ont conclu au début des années 2000 un pacte de non-agression

CÔTE D'IVOIRE:  
Le président Ouattara se rend samedi  
au Liberia

Le président ivoirien Alassane Ouattara va entamer une visite samedi au Liberia, où vivent encore des dizaines de milliers de réfugiés ivoiriens, pour évoquer leur retour en Côte d'Ivoire, deux ans après la violente crise postélectorale, ont indiqué des sources concordantes. Il y retrouvera la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf et des responsables onusiens à Zwedru, dans l'ouest du pays. Les deux dirigeants rencontreront à cette occasion des chefs traditionnels et des responsables administratifs des zones frontalières ivoiriennes et libériennes, l'objectif de cet échange étant à terme le «retour des réfugiés» en Côte d'Ivoire, a commenté une source sécuritaire. La visite du chef de l'Etat a été confirmée par la présidence ivoirienne, ainsi que par plusieurs sources humanitaires. Quelque 58 000 réfugiés ivoiriens étaient encore

recensés au Liberia au 2 août 2013, avait indiqué le think tank Human right watch dans un rapport le 10 octobre. Une partie de ces réfugiés sont d'anciens soutiens en exil de l'ancien chef de l'Etat, Laurent Gbagbo. «Le président de la République a lancé l'appel au retour des exilés. Nous membres du gouvernement, travaillons chacun dans son domaine, à faire en sorte que cet appel puisse s'exécuter dans la paix avec pour objectif la réconciliation nationale», avait déclaré plus tôt dans la semaine le ministre de la Justice ivoirien, Gnénéma Coulibaly. «Beaucoup de fils de cette région sont concernés par des procédures judiciaires et notre objectif, c'est de faire en sorte que tout cela se déroule sans accroc», avait-il ajouté. Plus de 3 000 personnes sont mortes en 2010-2011 dans les violences ayant suivi l'élection d'Alassane Ouattara, contestée par M. Gbagbo.

LÉGISLATIVES  
EN GUINÉE:  
Victoire du parti  
au pouvoir

Le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) et les partis qui lui sont alliés, ont gagné les législatives du 28 septembre, décrivant 60 des 114 sièges à l'Assemblée nationale, selon les résultats communiqués vendredi soir par la commission électorale. Ainsi, le RPG du président Alpha Condé obtient à lui seul 53 députés, ses alliés sept. Les partis de l'opposition obtiennent au total 53 députés et un petit parti «centriste» un député. Le principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (Ufdg) obtient 37 députés, suivi de l'Union des forces républicaines (UFR) avec 10 députés, les autres partis de la coalition de l'opposition se partageant 7 députés. Peu après la publication de ces résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Sidya Touré, dirigeant de l'UFR et porte-parole de l'opposition, a déclaré qu'elle ne les reconnaîtrait pas. «Nous ne reconnaîtront pas les résultats qui ne sont pas conformes au vote de la population», a affirmé M. Touré à l'AFP, ajoutant que les chiffres de la commission électorale étaient «irréalistes». Quelques jours après le scrutin, l'opposition avait déjà demandé son annulation, dénonçant des «fraudes massives». Elle avait toutefois maintenu ses représentants à la Céni et s'était jusqu'à alors abstenu d'appeler à des manifestations qui auraient risqué de dégénérer en violences meurtrières, comme c'est régulièrement le cas en Guinée. Ces législatives doivent doter la Guinée de son premier Parlement démocratiquement élu depuis l'indépendance en 1958. Elles ont été organisées près de trois ans après l'élection du président Alpha Condé, qui a pris ses fonctions en décembre 2010. C'est actuellement un Conseil national de transition (CNT), non élu, qui fait office de Parlement.

KENYA:  
Le président  
autorisé à ne pas  
assister à toutes  
les audiences  
de son procès

La Cour pénale internationale (CPI) a exceptionnellement autorisé vendredi le président kényan Uhuru Kenyatta à s'absenter lors des audiences de son procès qui doit s'ouvrir le 12 novembre. Cette mesure a «pour seul but de concilier ses fonctions exigeantes en tant que président du Kenya», a souligné la CPI dans un communiqué. Selon les conditions posées par les juges, le président devra seulement être présent lors de l'ouverture du procès ainsi que pour les déclarations finales, le prononcé du jugement et dans le cas où des victimes viendront s'exprimer devant la cour. Les juges conservent le contrôle judiciaire de l'accusé et toute violation de l'une de ces conditions pourrait entraîner l'émission d'un mandat d'arrêt, a souligné la CPI.

Les juges de la CPI avaient également autorisé en juin le vice-président kényan William Ruto à ne pas être présent à certaines parties de son procès mais suite à l'appel interjeté par le procureur, cette décision avait été suspendue en attendant la décision finale. Le procès de William Ruto s'est ouvert le 10 septembre, avant d'être interrompu pendant une semaine afin de permettre au vice-président de rentrer au Kenya afin de gérer la crise provoquée par l'attaque sanglante contre un centre commercial de Nairobi. La CPI avait décidé en 2012 de poursuivre, dans deux procès séparés, des membres de chacun des camps qui s'étaient affrontés lors des violences ayant suivi la réélection contestée du président Mwai Kibaki fin 2007, les plus graves de l'histoire du Kenya indépendant, qui avaient fait plus de 1.000 morts et plus de 600 000 déplacés.

## SYRIE

## GB

### Londres abrite une nouvelle réunion des Amis de la Syrie

Le Royaume-Uni abritera mardi prochain une nouvelle réunion du groupe des Amis de la Syrie, qui soutient l'opposition syrienne, a annoncé vendredi le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague.

Cette réunion devra examiner les derniers développements de la crise syrienne, les préparatifs de la conférence de Genève II, l'appui à la coalition nationale de l'opposition syrienne et les efforts en cours pour mettre un terme à ce conflit meurtrier, a ajouté le chef de la diplomatie britannique.

La rencontre internationale de Londres sur la Syrie doit réunir les représentants de onze pays des Amis de la Syrie : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Egypte et la Jordanie.

La conférence de Genève II, qui est prévue fin novembre, vise à mettre fin à la guerre civile en Syrie et amorcer une transition politique dans ce pays. La première conférence de Genève sur la Syrie avait préconisé la formation d'un gouvernement de transition avec des prérogatives exécutives et l'organisation des élections législatives libres sous la supervision de l'ONU.

## Le HCR inquiet face aux difficultés rencontrées par les réfugiés syriens

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a exprimé sa préoccupation face aux «grandes difficultés rencontrées par le nombre croissant de Syriens qui cherchent refuge en Europe à leur passage et aux frontières», a annoncé vendredi lors d'un point de presse le porte-parole de l'ONU Martin Nesirky au siège des Nations unies.

«Le HCR travaille avec les gouvernements, l'Union européenne et d'autres partenaires à mettre en place une réponse globale destinée à sauver les vies de réfugiés et d'immigrants par voie maritime», a déclaré le porte-parole. «L'agence appelle à ce qu'un certain nombre de mesures soient prises pour prévenir de nouvelles tragédies et augmenter le partage des responsabilités.»

Environ 2,1 millions de personnes ont déjà fui le conflit qui fait rage depuis deux ans et demi en Syrie, d'après les estimations. Selon les Nations unies, la guerre civile en Syrie a également fait plus de 100.000 morts depuis le début du conflit.

Selon la Commission européenne, le nombre de réfugiés syriens devrait continuer à augmenter. Environ 50.000 Syriens ont déjà demandé refuge à des pays européens, principalement l'Allemagne et la Suède.

APS

## L'OIAC a inspecté 14 sites de production d'armes chimiques

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a annoncé vendredi avoir inspecté 14 sites de production d'armes chimiques en Syrie.

«Le nombre de sites visités et où des activités d'inspection ont été menées s'élève désormais à 14», a annoncé l'OIAC, chargée de superviser la destruction de l'arsenal chimique syrien, dans un communiqué rendu public à La Haye, où se trouve son siège. Damas a fourni à l'OIAC une liste qui comporte un total de 20 sites. Mais l'OIAC n'a pas donné de chiffre précis, déclarant seulement que «plus de 20 sites» sont concernés par le processus d'inspection en cours.

Mercredi, l'OIAC avait annoncé avoir vérifié onze sites et détruit des équipements de production d'armes chimiques sur six sites. D'autre part, la Néerlandaise



Sigrid Kaag, qui a été nommée mercredi à la tête de la mission conjointe ONU-OIAC, «doit se rendre prochainement à La Haye pour des briefings et des discussions», a indiqué l'OIAC, sans préciser les dates de cette visite. Sigrid Kaag, sous-secrétaire générale de l'ONU, parle couramment l'arabe et a à son actif une solide connaissance du Proche-Orient.

L'OIAC, qui a obtenu le prix Nobel de la Paix, et l'ONU mènent une mission conjointe en Syrie qui est chargée de détruire l'arsenal chimique syrien d'ici au 30 juin 2014, conformément à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

La mission compte actuellement une

soixantaine d'inspecteurs sur place qui ont déjà commencé le démantèlement de cet arsenal. Jusqu'à présent, la Syrie, qui est officiellement devenue lundi membre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, a donné satisfaction concernant sa coopération avec les inspecteurs. L'ONU a souligné la nécessité de respecter les délais du calendrier de destruction de l'arsenal chimique syrien. Il s'agit de vérifier la liste fournie par Damas de ses armes chimiques, d'identifier les équipements, de détruire les installations de production et de commencer la destruction des armes chimiques de catégorie 3 d'ici le 1er novembre.

## Le CICR appelle à la libération de ses 3 employés

Le responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Syrie, Magne Barth, a lancé vendredi un appel à la libération de ses trois employés, soulignant que si la situation n'était pas résolue cela aurait un impact négatif sur l'aide apportée aux habitants.

«C'est un appel très simple. Je lance un appel de tout mon cœur au nom de l'humanité, au nom des familles pour la libération de nos collègues», déclare Magne Barth, sur la

vidéo qui a été mise à la disposition des médias.

«Il est clair que si la situation n'est pas résolue, cela va affecter négativement l'aide que nous essayons d'acheminer aux Syriens. Nous avons besoin de sécurité (...) pour que notre personnel puisse atteindre (...) les personnes qui ont besoin de nous», ajoute-t-il. Le 13 octobre, six membres du personnel du Croissant-Rouge syrien ont été enlevés à Idleb, dans le

nord-ouest de la Syrie. Lors de l'enlèvement, le convoi humanitaire, qui était sur le chemin du retour vers Damas, était reconnaissable car il disposait du célèbre emblème du CICR, une Croix-Rouge sur un fond blanc, a indiqué l'organisation.

Lundi, trois des six employés, tout comme le travailleur humanitaire syrien du Croissant Rouge, avaient été libérés. Mais le CICR reste sans nouvelle de ses trois autres employés. Le CICR s'est

dit déterminé lundi à poursuivre ses missions en Syrie tout en affirmant que la sécurité de son personnel est une priorité.

Toutefois, l'organisation humanitaire a dû réduire ses activités dans le pays pour garantir la sécurité de ses employés. «Tant qu'ils ne sont pas libérés, on doit forcément être plus prudents», a expliqué à l'AFP un porte-parole du CICR, Ewan Watson. Mais «on continue à aider les gens», a-t-il insisté.

Au moins 16 soldats tués dans un attentat et des combats



Au moins 16 soldats syriens ont été tués samedi dans un attentat à la voiture piégée et des combats avec des groupes armés près de la capitale Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). L'attentat à la voiture piégée a été perpétré par le Front Al-Nosra, un groupe affilié à Al-Qaïda. Il a été suivi peu après par de violents combats

à un barrage entre la localité rebelle de Mleha et la ville chrétienne et druze de Jarmana. «Le barrage est quasiment sous le contrôle des rebelles et l'armée de l'air a lancé quatre raids sur la zone pour tenter de les repousser», a affirmé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. L'agence officielle Sana avait rapporté plus tôt qu'un attentat attentat a été

méné par des «terroristes» à l'entrée de Jarmana, du côté de Mleha, une localité adjacente tenue par les rebelles.

Le 6 août, Jarmana, située dans la banlieue du sud-est de Damas et qui comprend également une population druze, avait été secouée par un attentat à la voiture piégée qui avait tué 18 personnes.

# ONU

## Le Conseil de sécurité déterminé à associer les femmes dans les processus de paix

**Le Conseil de sécurité de l'ONU a réitéré vendredi sa détermination à placer le leadership des femmes au cœur de tous les efforts visant à résoudre les conflits et à promouvoir la paix, comme le prévoit sa résolution pionnière 1325, adoptée en 2000.**

En adoptant vendredi à l'unanimité de ses 15 membres une nouvelle résolution, le Conseil met l'accent sur le leadership des femmes en matière de paix et sécurité internationales, ce dont le secrétaire général Ban Ki-moon s'est félicité.

«Les femmes doivent être impliquées à chaque étape des efforts déployés pour rétablir l'Etat de droit et reconstruire les sociétés par le biais de la justice transitionnelle», a affirmé M. Ban, ajoutant que leurs besoins en matière de sécurité et de justice doivent être pris en considération, leur voix entendues et leurs droits protégés.

Des mesures spéciales «doivent être prises pour accroître le nombre des femmes à tous les niveaux de médiation, de maintien et de consolidation de la paix», a déclaré M. Ban au Conseil.

Dans ce sillage, il a salué le fait que, pour la première dans l'histoire des opérations de paix de l'ONU, cinq opérations de maintien de la paix sont dirigées par des femmes: au Soudan du Sud, au Liberia, à Chypre, en Haïti et en Côte d'Ivoire.

Les Etats membres sont quant à eux engagés par la résolution à mettre au point des «mécanismes de financement spécialisés» en vue de soutenir les organisations de la société civile qui œuvrent au renforcement des capacités de direction des femmes et à «la participation sans réserve» de celles-ci à la mise en œuvre de la résolution 1325.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a souligné l'importance

pour les pays concernés de poursuivre leurs efforts pour veiller à ce que les femmes participent pleinement et dans des conditions d'égalité à toutes les phases aux activités électorales et aux réformes constitutionnelles à l'issue d'un conflit.

Il souligne aussi qu'il importe d'écartier «les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à la justice dans les situations de conflit et d'après conflit, notamment de réformer le droit, la justice et le secteur de la sécurité». Pour sa part, la directrice exécutive d'ONU-Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, a déclaré que cette nouvelle résolution faisait obligation à tous, soit le Conseil de sécurité, les Nations unies, les organisations régionales et les Etats membres, «de méénager une place pour les femmes à la table des négociations de paix».

Pour ONU-Femmes, ce texte constitue une nouvelle «feuille de route» pour une mise en œuvre plus systématique des engagements pris en vertu de la résolution 1325, en particulier de l'amélioration de l'accès à des renseignements et des analyses concernant les effets des conflits armés sur les femmes et les filles, ainsi que sur leur rôle qu'elles jouent dans la consolidation de la paix.

Selon Mme Mlambo-Ngcuka, il est utile de rappeler que les formes publiques et visibles des violences faites aux femmes en temps de conflit sont souvent la conséquence des inégalités entre hommes et femmes.

## USA - ARABIE SAOUDITE Les Etats Unis font peu de cas du refus saoudien d'entrer au Conseil de sécurité

Washington a fait peu de cas du refus de l'Arabie Saoudite de prendre son siège au Conseil de sécurité de l'ONU, affirmant vendredi qu'elle continuera à travailler avec leur allié.

«C'est une décision qui leur appartient», a déclaré la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki, interrogée sur ce que pensaient les Etats-Unis de ce refus inédit.

«Le Conseil de sécurité de l'ONU peut jouer un rôle important sur un grand nombre de questions, et il en a apporté la preuve il y a quelques semaines», a-t-elle ajouté, en faisant référence à une première résolution adoptée par le Conseil de sécurité sur la Syrie fin septembre.

«Je comprends que les pays aient des réactions différentes, mais nous continueront à travailler avec Ryad sur les questions d'intérêt commun», a-t-elle poursuivi.

L'Arabie Saoudite a refusé vendredi d'entrer au Conseil de sécurité, une décision sans précédent visant à protester contre «l'impuissance» de cette instance, en particulier face au drame syrien.

## RETRAIT AMÉRICAIN D'AFGHANISTAN: L'armée transitera par la Roumanie

Le secrétaire à la Défense Chuck Hagel et son homologue roumain Mircea Dusa «ont finalisé un accord par lequel la Roumanie sera impliquée dans les opérations logistiques à destination et en provenance d'Afghanistan. Cela comprend les mouvements de personnel et de fret», a souligné vendredi George Little, le porte-parole du Pentagone.

L'accord permettra aux Etats-Unis, qui vont retirer le gros de leurs troupes d'Afghanistan d'ici la fin 2014, de résoudre un de leurs problèmes logistiques les plus importants.

Les Américains utilisent aujourd'hui la base de Manas, au Kirghizstan, mais leur contrat pour l'utilisation de ces installations s'achève en juillet 2014.

Le prix de location demandé et les troubles politiques en Asie centrale ont achevé de convaincre Washington de chercher une alternative.

À l'heure actuelle, seuls cinq militaires américains sont stationnés sur la base aérienne Mihail Kogalniceanu, dans l'est de la Roumanie, mais leur nombre augmentera de façon exponentielle grâce à l'accord: il y a actuellement environ 1.500 personnes sur la base de Manas.

Environ 51.000 soldats américains sont stationnés en Afghanistan et l'essentiel de ce contingent, ainsi que du matériel lourd, doit être rapatrié vers les Etats-Unis d'ici la fin 2014.

Les Etats-Unis négocient depuis près d'un an avec Kaboul un accord bilatéral de sécurité (BSA) devant définir les modalités du maintien d'un contingent américain dans le pays après la fin de la mission des forces de l'Otan.



## DROITS DE L' HOMME L'ONU exhorte à une action mondiale concertée contre la traite des êtres humains

Un expert indépendant des Nations unies et deux organes de défense des droits de l'homme ont souligné vendredi l'importance des partenariats dans la réponse à apporter au fléau mondial de la traite des personnes. «Le partenariat est l'épine dorsale des efforts coordonnés et efficaces pour mettre en œuvre une approche fondée sur les droits humains et capable d'appréhender ce phénomène sous toutes ses facettes», ont déclaré conjointement une experte de l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE).

La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, mais aussi avec les mécanismes régionaux et internationaux, ainsi qu'avec le secteur privé et les organisations de la société civile, «est essentielle pour une réponse globale à la traite des personnes», ont-ils insisté. La Rapport-

teuse spéciale des Nations unies sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, Joy Ezeilo, a rappelé que la traite est une violation grave des droits de l'homme qui conduit à d'autres violations.

«Les droits des victimes doivent être le cœur battant de tous les efforts pour éradiquer ce phénomène qui livre des millions de femmes, de filles, d'hommes et de garçons à l'exploitation et à une violence profonde», a déclaré Mme Ezeilo.

La traite des personnes est une économie informelle qui piège environ 21 millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le travail forcé. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime à 32 milliards de dollars par an le chiffre d'affaires généré à elle seule par l'industrie du sexe. En outre, près d'un tiers de toutes les victimes de la traite humaine officiellement recensées

à travers le monde entre 2007 et 2010 étaient des enfants, d'après un rapport publié de 2012 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui s'est appuyé sur les données de 132 pays.

Le président du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), Nicolas Le Coz, a souligné de son côté que les pays ont une responsabilité en vertu des droits internationaux et européens pour assurer la protection des victimes et de poursuivre en justice les trafiquants.

«Compte tenu des proportions inquiétantes prises par la traite des êtres humains, il y a urgence à passer d'un modèle de sécurité nationale à une approche fondée sur les droits de l'homme afin de mieux identifier les problèmes et aider les victimes de la traite qui sont souvent des migrants sans papiers», a expliqué M. Le Coz.

Les Américains utilisent aujourd'hui la base de Manas, au Kirghizstan, mais leur contrat pour l'utilisation de ces installations s'achève en juillet 2014.

Le prix de location demandé et les troubles politiques en Asie centrale ont achevé de convaincre Washington de chercher une alternative.

À l'heure actuelle, seuls cinq militaires américains sont stationnés sur la base aérienne Mihail Kogalniceanu, dans l'est de la Roumanie, mais leur nombre augmentera de façon exponentielle grâce à l'accord: il y a actuellement environ 1.500 personnes sur la base de Manas.

Environ 51.000 soldats américains sont stationnés en Afghanistan et l'essentiel de ce contingent, ainsi que du matériel lourd, doit être rapatrié vers les Etats-Unis d'ici la fin 2014.

Les Etats-Unis négocient depuis près d'un an avec Kaboul un accord bilatéral de sécurité (BSA) devant définir les modalités du maintien d'un contingent américain dans le pays après la fin de la mission des forces de l'Otan.

## USA: Le président Obama nomme Jeh Johnson à la tête de la Sécurité intérieure

Le président américain Barack Obama a décidé vendredi de nommer l'ancien chef du service juridique du Pentagone Jeh Johnson à la tête du département de la Sécurité intérieure. Obama a révélé son choix dans la roseraie de la Maison-Blanche, accompagné par le vice-président Joe Biden et Johnson lui-même, qui a servi en tant que conseiller général au

département de la Défense de 2009 à 2012, pendant le premier mandat d'Obama. «Jeh a une connaissance approfondie des menaces et des défis auxquels les Etats-Unis font face», a déclaré Obama, ajoutant que Johnson avait participé dans l'élaboration et la mise en œuvre de nombre des politiques qui ont permis de protéger le pays, y compris le «succès

du démantèlement du noyau d'al-Qaïda dans les zones tribales du Pakistan.»

Si cette nomination est confirmée par le Sénat, Johnson succéderait à Janet Napolitano, qui a démissionné en septembre pour devenir la première femme présidente de l'université de Californie. C'est Rand Beers qui est au poste de secrétaire de la Sécurité intérieure depuis son départ.

Les missions du département de la Sécurité intérieure incluent la prévention du terrorisme et le renforcement de la sécurité, la gestion des frontières des Etats-Unis, l'application des lois sur l'immigration, la protection du cyberspace et la reconstruction suite aux catastrophes.

APS

## Programme du jeudi 17 octobre 2013

**TF1**

06h30 Magazine jeunesse TFou  
10h10 Sports mécaniques Automoto  
10h55 Magazine de société Mon plus beau coup de poker  
11h00 Football Tél foot  
11h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
11h55 Météo  
12h00 Jeux Les douze coups de midi  
12h50 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
13h00 Journal  
13h25 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
13h35 Météo  
13h40 Série policière Mentalist ??  
14h35 Série hospitalière Dr House ??  
15h25 Série hospitalière Dr House ??  
16h20 Série policière Les experts : Miami ??  
17h05 Série policière Les experts : Miami ??  
18h00 Magazine de société Sept à huit  
19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
20h35 Magazine de découvertes A la rencontre de...  
20h40 Météo  
20h50 Film d'animation Shrek 4, il était une fin ??  
22h45 Série policière Les experts ??  
23h35 Série policière Les experts ??

**2**

07h00 Magazine culturel Thé ou café  
08h05 Magazine sportif Rencontres à XV  
08h30 Magazine religieux Sagesses bouddhistes  
08h45 Magazine religieux Islam  
09h15 Magazine religieux Judaïca  
09h30 Magazine religieux La source de vie  
10h00 Magazine religieux Présence protestante  
10h30 Magazine religieux Le jour du Seigneur  
12h05 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
13h00 Journal  
13h20 Magazine d'actualité 13h15, le dimanche...  
14h05 Météo 2  
14h10 Divertissement Vivement dimanche  
16h00 Sport Clermont-Auvergne (Fra) / Harlequins (Ang)  
18h00 Multisports Stade 2  
18h45 Magazine de services Point route  
18h50 Divertissement Vivement dimanche prochain  
20h00 Journal  
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche  
20h39 Magazine culturel D'art d'art  
20h40 Magazine de l'environnement Emission de solutions  
20h44 Météo 2  
20h45 Comédie dramatique Le cœur des hommes ??  
22h30 Magazine de société Faites entrer l'accusé ??  
23h55 Météo 2

**3**

07h47 Série d'animation Shaun le mouton  
08h01 Dessin animé Oggy et les cafards  
08h08 Dessin animé Oggy et les cafards  
08h14 Dessin animé Oggy et les cafards  
08h26 Téléfilm d'animation Scooby-Doo : tous en piste  
09h38 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
10h13 Dessin animé Looney Tunes Show  
10h49 Dessin animé Titi et Grosminet  
11h05 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
11h13 Série d'animation Les as de la jungle  
11h15 Magazine politique Expression directe  
11h25 Météo  
11h30 Magazine régional Dimanche avec vous  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h10 Magazine politique 12/13 dimanche  
12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis

13h20 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby  
14h55 Loterie Keno  
15h00 En course sur France 3  
15h25 Téléfilm dramatique Louis la Brocante ??  
16h55 Divertissement Les chansons d'abord Inédit  
17h55 Jeu Questions pour un super champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Série d'aventures Zorro  
20h45 Série policière Les enquêtes de Murdoch ?? Inédit  
21h25 Série policière Les enquêtes de Murdoch ??  
22h10 Série policière Les enquêtes de Murdoch ??  
22h55 Série policière Les enquêtes de Murdoch ??  
23h40 Météo  
23h45 Soir 3

**CANAL+**

07h15 Dessin animé Cartoon+  
08h00 Dessin animé Les Dalton  
08h10 Comédie Astérix et Obélix : au service de sa Majesté ??  
09h55 Magazine Target ??  
11h30 Série humoristique Casting(s)  
11h33 La météo  
11h35 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma  
12h00 Magazine politique Le supplément politique  
12h45 Magazine d'actualité Le supplément  
13h55 Divertissement-humour La semaine des Guignols  
14h30 Divertissement Le petit journal de la semaine  
15h05 Divertissement La semaine de Gaspard Proust  
15h10 Découvertes Les nouveaux explorateurs  
16h10 Série de guerre Generation War ??  
17h40 Divertissement La semaine de Gaspard Proust  
17h50 Magazine d'information Spécial investigation  
18h45 Divertissement Zapping de la semaine  
19h10 Football Canal Football Club  
19h40 Football Canal Football Club  
20h55 Football Avant-match  
21h00 Sport Lyon / Bordeaux  
22h55 Football Canal Football Club  
23h15 Football L'équipe du dimanche  
oooh5 Magazine du jeu vidéo Le journal des jeux vidéo  
oooh30 Série dramatique Dexter ??  
01h15 Série dramatique Dexter ??  
02h05 Film d'horreur Insensibles ??  
03h45 Court métrage d'animation Les voiles du partage  
05h53 Divertissement Sophie et Sophie

**M**

07h00 Divertissement-humour Absolument stars  
09h40 Dessin animé Kid Paddle  
10h00 Série d'animation Lanfeust Quest  
10h30 Dessin animé Kid Paddle  
10h40 Dessin animé Chico Chica Boumba Pepper School  
10h45 Dessin animé Chico Chica Boumba Pepper School  
11h15 Magazine sportif Sport 6  
11h20 Magazine de l'automobile Turbo  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Téléréalité Recherche appartement ou maison  
14h50 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer  
17h15 Magazine d'actualité 66 minutes  
18h40 Magazine d'actualité 66 minutes : grand format  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Magazine scientifique E = M6  
20h30 Magazine sportif Sport 6  
20h50 Magazine de l'économie Capital Inédit  
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive  
oooh25 Enquête exclusive

## La sélection

**TF1****20h50**

## Shrek 4, il était une fin

**Résumé**

Shrek s'est rangé. De l'ancien ogre mal léché, qui terrorisait le royaume, ne reste qu'un bon père de famille, doux comme un agneau. Le jour du premier anniversaire de ses triplés, tandis que l'Ane n'en fait qu'à sa tête, que les petits dragons enchainent les bêtises et qu'un père le houssille pour qu'il lui pousse son célèbre rugissement, Shrek s'énerve et gâche la fête. Il se dispute même avec Fiona. Comme il regrette sa vie d'avant, l'escroc Nain Tracassin lui propose un pacte censé lui rendre ce qu'il a perdu. Shrek accepte et se retrouve dans un monde où Tracassin est devenu roi, où les ogres sont pourchassés et où Fiona ne le reconnaît pas...

**2****20h45**

## Le cœur des hommes

**Résumé**

Alex et Jeff, à la tête d'un modeste groupe de presse sportive, sont plutôt satisfaits de leurs chiffres des ventes. Antoine est professeur de sport dans un lycée. Quant à Manu, il tient une charcuterie. Les quatre hommes se connaissent depuis près de 25 ans. Avec le temps, ils ont tissé de solides liens d'amitié qui leur permettent de gérer les problèmes qu'ils rencontrent. Ils se retrouvent ainsi souvent pour discuter de leurs amours quelque peu fébriles, de leurs attentes et de leurs déceptions. Lorsqu'ils apprennent le décès du père de Manu, tous semblent bouleversés. Chacun essaie pourtant de garder le sourire et de continuer à vivre comme avant...

**3****20h45**

## Les enquêtes de Murdoch

**Résumé**

Deux malfrats attaquent un fourgon bancaire. Un homme tapi dans l'ombre tente de les arrêter. Ils paniquent et sont obligés de s'enfuir sans l'argent. L'homme providentiel qui accueille les forces de l'ordre prétend être Sherlock Holmes. Il serait tombé sur un message codé caché dans un quotidien de la presse régionale. Vérification faite, le journal cité contient bel et bien un message précisant l'heure, le jour et le lieu de l'attaque. Le jeune homme, pris en charge par Julia, est identifié : il s'agit de David Kingsley, qui vient de quitter l'hôpital psychiatrique. Certes, il n'est pas Holmes. Mais comment est-il parvenu à déchiffrer le message ?...

**CANAL+****21h00**

## Lyon / Bordeaux

**Résumé**

Seulement 14e du classement de la Ligue 1, l'Olympique Lyonnais est sommé de réagir pour ne pas sombrer dans la crise. Clément Grenier et les siens ont peut-être l'occasion de refaire surface, en accueillant une formation bordelaise tout aussi mal lotie, mais qui reste sur une large victoire face à Sochaux (4-1), au contraire des hommes de Rémi Garde, humiliés par Montpellier lors de la précédente journée (5-1). L'an dernier, Cédricarrasso et les Bordelais avaient créé la surprise dans le Rhône, en s'imposant sur le score de 0-2. Bis repetita sur la pelouse de Gerland ?

**M1****23h40**

## Capital

**Résumé**

Au sommaire :  
Héritages : embrouilles en famille  
La question de l'héritage peut parfois déchirer une famille. Enquête sur la succession, très disputée, de Charles Trénet.  
Peut-on oser les pompes funèbres low cost ?

Des formules low cost proposent désormais un service funéraire minimal à moindre coût, ainsi que des cercueils bon marché.

**Acheter en viager : la mort à crédit**

Le système du viager séduit la France. Il s'agit de verser une rente à vie à une personne âgée, de façon à devenir propriétaire de sa maison à sa mort.

**Un caveau en or pour Médor !**

Aux Etats-Unis, les cimetières pour animaux prennent de l'ampleur. Rencontre avec un taxidermiste, devenu une véritable référence sur le territoire américain.



50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU COA

# La boxe algérienne fidèle au rendez-vous olympique

La boxe algérienne, discipline phare dans le mouvement sportif national, a eu l'insigne honneur d'offrir à l'Algérie ses deux premières consécrations olympiques grâce aux pugilistes Moussa Mustapha et Zaoui Mohamed, médaillés de bronze aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984.

La boxe algérienne a obtenu, jusqu'ici, six médailles dont une en or et cinq en bronze, depuis la première participation algérienne aux Jeux olympiques, en 1968 à Mexico.

Moussa Mustapha (81 kg) et Zaoui Mohamed (75 kg) sont entrés dans l'histoire, en offrant à l'Algérie ses deux premières consécrations olympiques (médaillés de bronze), alors que le défunt Hocine Soltani reste le sportif algérien le plus médaillé aux Jeux olympiques avec ses deux médailles : une en bronze acquise à Barcelone (Espagne-1992) et la seconde en or remportée à Atlanta (Etats-Unis) en 1996.

Quelque 48 boxeurs algériens ont pris part aux différentes éditions des jeux olympiques.

plus

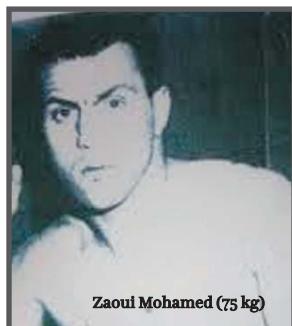


seurs d'entre eux y ont participé à deux reprises à l'instar de Hocine Soltani, Noureddine Meziane, Chadi Abdellah et Abdelhafid Benchabla.

Depuis le rendez-vous mexicain (1968) auquel ont pris part deux boxeurs algériens, jusqu'à l'édition de Moscou (URSS) en 1980, le palmarès de la boxe algérienne est resté vierge. Ce n'est qu'à partir de 1984, à Los Angeles, que la boxe algérienne commençait à récolter les fruits de sa progression. Parmi les sept pugilistes présents au rendez-vous américain, deux, Moussa et Zaoui, ont réussi à marquer l'histoire, en offrant à l'Algérie ses premières médailles olympiques.

En 1988 à Séoul (Corée du Sud), les six Algériens en lice, n'ont pu rééditer l'exploit de Los Angeles. Quatre ans plus tard, l'Algérie renoue avec la consécration olympique, à l'occasion des jeux de Barcelone (Espagne-1992), grâce à Hocine Soltani (75 kg) qui a remporté une médaille de bronze. Huit pugilistes algériens y avaient participé.

C'est en terre américaine, aux JO d'Atlanta en 1996, que la boxe algérienne a pris son envol, en arrachant une médaille d'or et une de bronze. La médaille en vermeil a été obtenue par Hocine Soltani (60 kg) qui a confirmé ainsi sa progression après la médaille de bronze décrochée quatre ans auparavant à Barcelone. Mohamed Bahari, quant à lui, a remporté la mé-



Zaoui Mohamed (75 kg)

daille de bronze des (75 kg). Les résultats obtenus à Atlanta restent les meilleurs réalisés jusque là, par les boxeurs algériens qui n'ont cessé de confirmer leur constante progression depuis leur première participation aux Jeux olympiques. A Sydney-2000 et contre toute attente, la moisson algérienne a été relativement moins importante. Seul Mohamed Allalou (63, 5 kg) avait alors accédé au podium grâce à sa médaille de bronze. Habitué aux honneurs olympiques, le noble art algérien, qui désire ardemment répondre aux attentes du public sportif algérien, est depuis les JO 2000, toujours en quête d'un podium olympique.

**Athlétisme, boxe et judo hissent l'emblème algérien dans le ciel olympien**

Avec 15 médailles (5 or, 2 argent et 8 bronze), l'athlétisme, la boxe et le judo sont les trois disciplines ayant offert à l'Algérie indépendante toutes ses distinctions au cours des 12 jeux Olympiques (JO) auxquels elle a pris part depuis 1964 à Tokyo.

L'athlétisme algérien est la discipline avec le plus riche palmarès lors des différents JO avec ses sept médailles (4 or, 1 argent et 2 bronze), faisant de lui la locomotive du sport national. Les JO-2000 de Sydney ont été de loin les plus fructueux en termes de moisson, avec cinq médaillés algériens, dont le vermeil de Benida-Nouria Merah dans l'épreuve du 1500m et l'argent de Saïdi-Sief Ali sur 5000m.

Fait marquant, les quatre médailles d'or de l'athlétisme algérien aux JO ont été obtenues toutes sur la distance du 1500m : d'abord Hassiba Boulmerka en 1992 à Barcelone, puis Noureddine Morelli en 1996 à Atlanta, Benida-Nouria Merah à Sydney et enfin Taoufik Makhloufi en 2012 à Londres. Boulmerka, aujourd'hui âgée de 45 ans, a eu l'insigne honneur de remporter le premier titre olympique de l'Algérie et ce en pleine décennie noire, montrant ainsi la voie à ses compatriotes pour d'autres consécrations. De son côté, la boxe algérienne peut être fière d'avoir offert au pays ses deux premières médailles olympiques grâce aux pugilistes Moussa Mustapha (81 kg) et Zaoui Mohamed (75 kg), médaillés de bronze aux jeux Olympiques-1984 à Los Angeles. Le noble art algérien compte à son actif six médailles, dont une en or, œuvre du regretté Hocine Soltani (57-60 kg) lors des JO-1996 et qui venait ainsi d'améliorer ses résultats obtenus quatre années plus tôt à Barcelone lorsqu'il avait remporté le bronze dans la même catégorie. Avec ces vermeil et bronze, le défunt Soltani peut se targuer d'être le sportif algérien le plus médaillé aux JO. Les autres boxeurs médaillés sont Mohamed Bahari (71-75 kg), vainqueur du bronze à Atlanta et Mohamed Allalou (60-63,5 kg) qui a remporté le même métal à Sydney. Quant au judo, 3<sup>e</sup> sur le podium, il n'a goûté aux médailles qu'en 2008 à l'occasion de l'édition de Pékin qui a vu l'actuel sélectionneur national, Amar Benikhlef (-90 kg), remporter l'argent et Soraya Haddad, qui vient d'annoncer sa retraite sportive, décrocher le bronze dans la catégorie des -52 kg. En attendant le vermeil.



## Solution Samurai-sudoku N°402

7	6	4	2	8	9	3	1	5
3	8	2	1	7	5	4	6	9
9	1	6	3	4	7	2	8	5
6	4	3	8	9	7	1	5	2
1	5	8	4	2	6	9	3	7
2	9	7	5	3	1	6	8	4
8	2	9	7	1	3	5	4	6
4	7	6	9	5	2	8	3	1
5	3	1	6	4	8	2	9	7

2	8	6	4	3	7	5	9	1
5	1	4	9	8	2	6	3	7
9	3	7	1	5	6	8	2	4
3	5	9	8	2	4	7	1	6
4	6	1	3	7	5	2	8	9
7	2	8	6	9	1	3	4	5
1	6	3	9	7	2	4	5	8
9	5	4	6	3	8	7	2	1

7	2	8	4	1	5	9	3	6
1	6	3	9	7	2	4	5	8
9	5	4	6	3	8	7	2	1
7	2	8	4	1	5	9	3	6
1	6	3	9	7	2	4	5	8

## Solution Mots Croisés N°402

CINTEGABELLE  
OTARIE■OSIER  
MAGISTER■ERG  
PIEGETTES■NO  
LP■ONEREUSES  
AU■TARISSE■T  
I■BEC■V■PRIE  
SPATH■IMITER  
AILS■VENCE■O  
NEE■TIR■I■CL  
CUZCO■ERODE■  
EXERCES■NASE

## Solution Mots Fléchés N°402

BADIGEONNAGE  
O■ETAT■OUTIL  
IRRESOLUE■NA  
TON■PNEU■RUN  
IMITA■VROUM■  
LEE■ROUE■SOC  
L■RADAR■O■RA  
EV■S■KENNEDY  
MISSEL■OU■RE  
ESTIVANT■TAN  
NE■DENIERS■N  
TROU■DEROUTE

LIGUE 2 (8<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

# L'USC et l'ESM s'enfoncent dans la crise

La huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football disputée vendredi, n'a pas apporté de changements notables en tête du classement après le succès des trois premiers l'USM Bel Abbès, l'ASM Oran et le WA Tlemcen, tandis qu'en bas du classement les semaines se suivent et se ressemblent pour l'US Chaouia et l'ESM Mostaganem, qui s'enfoncent un peu plus dans la crise.

Invincue depuis plusieurs semaines, l'USMBA a confirmé sa belle série en allant s'imposer contre le MSP Batna sur le score de 1 à 0 grâce à une réalisation de Ghezali avant la pause.

Avec cette nouvelle victoire, la sixième de la saison, les hommes de Bira Abdelkrim conservent leurs deux points d'avance sur l'ASM Oran qui a étrillé la lanterne rouge l'ESM Mostaganem (3-0). Bentaïba (33), Baledh (45+4 sp) et Othmani (81) sont les bourreaux de l'ESM qui a essayé à cette occasion sa sixième défaite en huit matches. Une situation qui a poussé les dirigeants du club à faire appel au service de l'entraîneur Slimani, qui prendra en main l'équipe dimanche prochain avec l'objectif de remettre l'ESM sur rail. De son côté, l'ancien leader, le WA Tlemcen qui restait sur une défaite précoce en Coupe d'Algérie, s'est refait une santé en battant le CA Batna à l'arr-



chée. L'unique but de la partie est signé Tiouli en première période. À la faveur de ce succès, les Zianides s'emparent de la troisième place au classement à quatre longueurs du premier.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'O Médéa qui est allé battre l'A Boussaâda sur sa pelouse (2-1). Le nouvel entraîneur Boufenara a réussi son baptême de feu et permet à l'OM de se

hisser à une méritoire quatrième position. À l'opposé, l'USM Blida sous la conduite de son nouvel entraîneur Mohamed Benchouia est revenue bredouille de son déplacement à Merouana en s'inclinant sur le score de 2 à 1. Une défaite, la seconde de la saison pour l'équipe de la ville des Roses, désormais à sept points du leader. Cette journée a été également marquée par la défaite en déplacement du NA Hussein-dey version Younès Ificen, face à l'USM Annaba (1-0) sur une réalisation de Bakhti dans le premier quart d'heure de la partie. Dans le bas du classement, l'USMM Hadjout, dirigée par l'entraîneur

Farid Zemiti a remporté sa deuxième victoire de la saison en écrasant l'US Chaouia (4-0).

L'AS Khroub et le MC Saïda qui n'arrivent plus à gagner, se sont neutralisés (1-1).

## Résultats et classement

MSPB-USMBA	0-1
ASK-MCS	1-1
USMAn-NAHD	1-0
ABM-USMB	2-1
USMMH-USC	4-0
AB-OM	1-2
ESM-ASMO	0-3
WAT-CAB	1-0

Classement:	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	19	8
2. ASM Oran	17	8
3. WA Tlemcen	15	8
4. O Médéa	13	8
5. USM Blida	12	8
6. MC Saïda	11	8
7. CA Batna	10	8
--. NA Hussein-Dey	10	8
--. A Boussaâda	10	8
--. USM Annaba	10	8
11. AB Merouana	9	8
12. USMM Hadjout	8	8
--. MSP Batna	8	8
--. AS Khroub	8	8
15. US Chaouia	7	8
16. ES Mostaganem	4	8

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE AÏN DEFLA**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**  
**NIF : 44015101367**

## AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2013

Conformément aux dispositions des articles 44, 114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Aïn Defla informe que ledit avis d'appel d'offres national restreint N°02/2013 relatif au projet concernant la réalisation d'une unité principale de la Protection civile à Aïn Defla en deux lots publié dans les journaux nationaux *EL FADJR* en date du 09/05/2013 et *DK NEWS* en date du 09/05/2013, que le LOT N°01 : TCE + VRD excepté chauffage central (réseau extérieur), infructueux (une seule offre qualifiée techniquement) et lot N°02 : chauffage central (réseau extérieur) (absence des offres).

## MONDIAL 2014 (BARRAGES-RETOUR)

### ALGÉRIE-BURKINA FASO

#### Mohamed Koffi : «Capables d'arracher la qualification à Blida»



Le milieu de terrain international burkinabé de Petrojet FC (Egypte), Mohamed Koffi, a estimé samedi que les Étalons sont capables d'arracher la qualification pour le Mondial 2014 de football aux dépens de l'Algérie, à l'occasion du match retour du tour des barrages prévu le 19 novembre à Blida (19h15).

«Nos 23 guerriers iront arracher la qualification le 19 novembre à Blida et revenir la fêter à Ouagadougou incha Allah. Nous sommes vraiment capables de le faire. Le plus fort ne fait jamais de tapage mais il agit au bon moment», a affirmé Koffi à la presse locale.

Lors du match aller, disputé samedi dernier à Ouagadougou, le Burkina Faso l'avait emporté face à l'Algérie sur le score de 3 à 2. Mohamed Koffi (27 ans) est suspendu pour la manche de Blida, après avoir reçu un second carton lors du match aller.

«Nous étions derniers du groupe (second tour, ndlr), et nous sommes allés chercher 12 points de loin pour être là, donc sachez que Dieu a un plan pour nous durant cette année 2013», a ajouté Koffi, tout confiant. Outre Koffi, le Burkina Faso devra se passer, au match retour, des services du défenseur central, Bakary Koné, blessé au genou, alors que l'attaquant Aristide Bancé, est incertain en raison d'une blessure au poignet. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la coupe du Monde 2014, prévue au Brésil (12 juin-13 juillet).

## SPORTING LISBONNE

### Jardim : «Slimani est un élément important pour notre équipe»



L'entraîneur de Sporting Lisbonne (Div 1 portugaise), Leonardo Jardim, a déclaré samedi qu'il comptait beaucoup sur les qualités offensives de l'international algérien Islam Slimani. «Slimani est un acteur important dans l'équipe. Le peu de matches que nous avons disputés, ne lui a pas donné l'occasion de jouer plus souvent», a expliqué Leonardo Jardim qui préfère aligner en pointe Fredy Montero (9 buts). Depuis son arrivée au Sporting, Islam Slimani n'a pas beaucoup eu l'occasion de se

mettre en évidence en jouant que 42 minutes, ce qui est très peu pour l'attaquant algérien. Leonardo Jardim compte tout de même sur les qualités offensives de Slimani qu'il envisage d'utiliser quand le besoin s'en fera sentir. «Tout au long de la saison, il recevra du temps de jeu», a-t-il dit. Le club lisboète reçoit demain le Sport Club Alba, un club amateur, pour le compte du troisième tour de la coupe du Portugal.

50<sup>È</sup> ANNIVERSAIRE DU COA

## Hassiba Boulmerka, un riche parcours et beaucoup de symboles

Hassiba Boulmerka est entrée au panthéon de la gloire du sport algérien, en décrochant aux Jeux olympiques de Barcelone (Espagne-1992) la première médaille d'or olympique de l'Algérie indépendante.

L'Algérie peut se vanter d'avoir enfanté une championne de la trempe de Hassiba, médaillée d'or au 1500 m des JO-1992, qui a réussi, en outre, à monter à deux reprises sur la première marche du podium, lors de la Coupe du monde d'athlétisme en 1994 à Londres et une année plus tard aux Mondiaux de Göteborg, sur la même distance (1500 m).

Ainsi, la spécialiste des courses de demi-fond (800 m et 1500 m), née le 10 juillet 1968 à Constantine, a montré la voie aux autres sportifs algériens. En 1986, à 18 ans, elle découvre les compétitions internationales lors des championnats du monde de cross-country, terminant à la 8<sup>e</sup> place. Deux ans plus tard, elle obtient ses premiers résultats internationaux lors des championnats d'Afrique 1988 où elle a remporté la médaille d'or.

Elle est de nouveau couronnée lors des championnats d'Afrique 1989. Elle termine sa saison avec une septième place lors de la Coupe du monde des nations disputée à Barcelone. En 1991, elle se positionne parmi les meilleures spécialistes mondiales avec une victoire lors du Golden Gala de Rome, avant de réaliser un exploit aux Mondiaux de Tokyo, en remportant le titre mondial sur la distance de 1500 m, après une course surprise.



nante : elle avait rejoint la tête dans le dernier tour pour devancer la coureuse de l'ex-URSS Tatjana Drovovskikh, qui a remporté le 3000 m durant ces mêmes championnats.

Lors de ce rendez-vous mondial, le même jour, l'autre ténor de l'athlétisme algérien, Noureddine Morceli remporte également son premier titre mondial, sur la même épreuve du 1500 m. «C'était une journée très particulière, pas seulement pour moi, mais aussi pour mon pays. Tous les regards étaient rivés sur Nourreddine Morceli. Personnellement, je n'attendais ma victoire. Les gens pensaient que mon niveau ne dépassait pas celui du championnat d'Afrique. Et ce jour-là, j'ai marqué le sport algérien en obtenant la première médaille d'or de son histoire», a déclaré Boulmerka en évoquant son souvenir qu'elle gardait de son titre mondial.

La victoire de Boulmerka a été plus que symbolique. Elle est, en effet, la première algérienne et arabe à devenir championne du monde d'athlétisme, et de surcroît sa victoire a été réalisée au moment où l'Algérie vivait l'époque la plus sombre de son histoire. Sa victoire est beaucoup appréciée en Algérie. Son tour d'honneur enveloppé du drapeau national a flatté le sentiment patriotique de tous les Algériens, une image qui reste gravée dans la mémoire de tous.

### JO-1992 : l'apothéose

En 1992, lors de la finale du 1500 m aux JO de Barcelone, qui a été menée sur un rythme rapide par la représentante de la Communauté des Etats indépendants (CEI) Lyudmila Rogachova, Boulmerka, qui est restée dans son sillage, la dépasse dans les derniers 200 mètres. Elle vient d'apporter à l'Algérie la première médaille d'or olympique de son histoire.

«Ma victoire à Barcelone a constitué un déclic pour un pays qui traversait une période difficile», se souvient-elle.. La présence de ce «petit bout» de femme sur la piste avec son dra-

peau et son slogan de «Algérie qui gagne» a motivé tout un peuple. Aux mondiaux de Stuttgart 1993, Hassiba se présente avec deux orteils dont les ongles sont tombés. C'est avec des chaussures percées pour ne pas risquer la surinfection qu'elle concourt. Malgré cette blessure, elle a réussi à décrocher la médaille de bronze.

Elle retrouve la plus haute marche du podium mondial la saison suivante, en s'adjugeant la médaille d'or lors de la Coupe du monde des nations de Londres 1994. De nouveau, comme en 1992, sa préparation pour les mondiaux de Göteborg de 1995 n'était pas idéale. Elle termine la finale avec son meilleur temps de la saison. Sa victoire, la seule de la saison, lui offre son second titre mondial. En 1996, Hassiba s'est rendue aux JO d'Atlanta avec l'espoir de défendre son titre olympique.

Cependant, lors de sa demi-finale, elle s'est retrouvée au dernier tour de la course privée d'une chaussure puis quitte la piste et termine non qualifiée avec une entorse à la cheville.

En 1998, Boulmerka a décidé de mettre un terme à sa carrière de sportive. Elle a occupé pendant une période un poste au sein de la commission des athlètes du Comité international olympique, avant de se réverser dans le monde des affaires. Côté distinction, Boulmerka a reçu le Prix Prince des Asturias en 1995, le 1<sup>er</sup> Panthéon de la Gloire du sport en Afrique, en 2007. Elle a été également décorée en 1991 de l'ordre du mérite national en Algérie par l'ex-président, le défunt Chadli Bendjedid.

## Le Sportif, un mensuel gratuit pour «le développement du sport à travers toute l'Algérie»

*Le Sportif* est le nom du nouveau magazine spécialisé qui aura la particularité d'être gratuit et dont l'objectif premier sera «le développement du sport et de sa pratique à travers tout le territoire national», a indiqué jeudi son directeur de publication, Abdellahim Azz, à l'occasion de la parution du numéro zéro de ce mensuel. Ce magazine «contribuera à promouvoir la généralisation du sport dans des conditions normatives optimales, seules garantes de l'émergence d'élites et de bien-être social, physique et moral», a déclaré Abdellahim Azz à l'APS. La publication, de format A4 en langues arabe et française, sera gratuite pour atteindre le maximum de lecteurs algériens et mettre en avant le sport auprès de la population dans les quatre coins du pays. Diplômé universitaire en gestion du sport et ex-champion d'Algérie et arabe de tennis, M. Azz se dit être un «passionné» de sport, c'est pourquoi il a décidé de parler de toutes les disciplines dans sa publication, sans discrimination aucune.

«Il y a un vide absolu dans ce domaine. Plusieurs disciplines ne sont pas assez soutenues en information visant leur développement auprès de la population. Tous les journaux parlent de football et quand ils évoquent les autres sports, c'est pour parler de leurs problèmes», a fait observer l'ancien président de la Fédération algérienne de tennis. C'est ainsi qu'au sommaire du numéro zéro du *Sportif* avec une photo de la «foudre» Usain Bolt, figurent, entre autres, une interview du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, une autre avec le nouveau patron de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Said Bouamra, un bilan sur la participation algérienne aux Mondiaux-2013 d'athlétisme à Moscou, deux pages sur la médecine du sport et des news de toute la planète du sport. Pour faire face à ce défi auquel il tient «tant», Abdellahim Azz s'est entouré de journalistes «compétents» et d'anciens sportifs qui auront la tâche de couvrir l'événement et faire parvenir l'information au lecteur. En raison de la gratuité du magazine, le directeur de cette publication mise énormément sur la publicité comme source de financement, promettant un partenariat «gagnant-gagnant» aux annonceurs puisque leurs marques seront «mises en avant sur tout le territoire» grâce, notamment, aux 50.000 exemplaires distribués aux buralistes, compagnies aériennes, moyens de transport et autres écoles et universités. «Je suis confiant devant le défi qui nous attend. Je veux encourager la bonne pratique du sport par le biais de l'information et aider le maximum de personnes. En tant qu'éducateur, j'ai toujours eu ce souci», a-t-il conclu.

## PROFESSIONNALISME Réunion président de la FAF-présidents de clubs la semaine prochaine

Les présidents des clubs de Ligue 1 de football devraient se réunir au milieu de la semaine prochaine au centre technique de la fédération algérienne (FAF) à Sidi Moussa pour débattre des difficultés entravant l'expérience professionnelle en Algérie qui entame sa quatrième saison, a-t-on appris jeudi auprès d'une source dans l'instance fédérale. Ce conclave, organisé à l'initiative du président de la FAF, Mohamed Raouaoua, coïncidera avec l'épuisement de la moitié du parcours de la phase aller du championnat de l'élite.

Des réunions similaires ont été organisées depuis le début de l'avènement du professionnalisme en Algérie, mais les observateurs notent que les problèmes soulevés demeurent toujours les mêmes. En effet, la majorité des clubs ayant adopté le modèle professionnel comme mode de gestion trouvent du mal à assurer un bon équilibre, notamment sur le plan financier.

Plusieurs présidents de club ne cessent d'ailleurs de contester «la non tenue par les pouvoirs publics de leurs engagements en matière d'accompagnement du projet de professionnalisme», selon leurs dires. L'aspect infrastructurel constitue l'autre handicap dans la bonne marche de la nouvelle expérience. A titre d'exemple, aucun club ne dispose encore de son centre de formation. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, avait promis, il y a quelques semaines, que les travaux de construction des centres de formation pour les clubs concernés démarrent avant la fin du mois de décembre prochain, après avoir réglé tous les problèmes administratifs ayant trait aux assiettes de terrains destinées à accueillir ces infrastructures. Les présidents de club devraient évoquer de nouveau le sujet lors de leur réunion avec le premier responsable du football algérien.

## CAN-2014 DE HANDBALL

### La sélection algérienne messieurs entame son cycle de préparation

La sélection algérienne masculine de handball a entamé hier son cycle de préparation à la Coupe d'Afrique des nations 2014 (CAN-2014) qu'accueillera l'Algérie en janvier prochain, avec un premier stage à Baraki (Alger) qui s'entamera jusqu'au 24 octobre, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (FAHB).

Vingt-quatre (24) joueurs locaux ont été convoqués pour ce stage dont les entraînements auront lieu à la salle «Laghouazi» de Baraki, sous la houlette du sélectionneur national Réda Zeguili et du directeur technique national (DTN), Habib Kheraïfa.

Les joueurs Bousmal Adel et Barka Brahim ont du déclarer forfait à la dernière minute en raison de blessures, précise la FAHB. A l'issue de ce regroupement, les Verts s'envoleront pour la République tchèque pour y effectuer un autre stage précompétitif jusqu'au 3 novembre prochain avec, à la clé, 4 rencontres amicales inter-

nationales face à des clubs de première division nationale locale.

Ce stage sera marqué par l'arrivée des joueurs algériens évoluant à l'étranger qui resteront avec l'équipe nationale jusqu'à la CAN-2014. La suite de la préparation sera marquée par l'organisation de stages précompétitifs à Alger et en Europe, a fait savoir l'instance fédérale. Lors de la phase finale de la 21<sup>e</sup> CAN de handball, le Sept national évoluera dans le groupe B, aux côtés du Maroc, de l'Angola, du Congo Brazzaville, de la République démocratique du Congo et du Nigeria.

#### Effectif retenu :

Gardiens de buts : Slahdji Abdellale, Benmenni Abdellah (GS Pétroliers), Kerbouche Samir (CRB Baraki), Senouci Abdulkader (ES Ain Toudta).

Joueurs de champ : Chahbour Riadh, Zouaoui Hamza, Remili Hamza,

Berkous Messaoud, Boudrali Hichem, Fredj Hamza, Zamoum Anis, Berriah Abderrahim (GS Pétroliers), Daoud Hichem, Cheikh Salah Eddine, Gaceb Abdelkader (HBC El-Biar), Belaïd Mohamed Amine, Hamoud Ayat El Hachemeïni (ES Aïn Toudta), Kaâbâche Hichem, Boukhmis Tarek, Bouriche Mouloud (JSE Skikda), Aïchouche Saâd (O El Oued), Arib Réda, Farhi Maâmar (MC Saïda), Hedjaijdji Abdelhafid (CRB Baraki)

Joueurs professionnels : Boulif Sassi (Nasr Dubai, Emirates arabes unis), Rahim Abdulkader, Boubayou Malik (Nîmes, D1 France), Yahia Sid Ali (Aix-en-Provence, D1 France), Mokrani Mohamed (US Dunkerque, D1 France), Soudani Rabah (Nantes, D2 France), Benali Omar (Cherbourg, D2 France), Chentout Khaled (Notterup, D1 Norvège), Mohamed Aski Mokrani (Dunkerque HGL, D1 France).

APS

# PJANIC

«LE MONDIAL ET  
MON 1<sup>er</sup> DOUBLÉ :  
UN RÊVE»

Miralem Pjanic s'est exprimé à Sky Sport, suite à la victoire face au Napoli sur le score de 2-0, pour la 8ème journée de Serie A :

«Aujourd'hui nous avons été chanceux, je suis content que le ballon soit rentré. Cela a été un but important, je suis content du fait que nous avons gagné. L'équipe sait souffrir ? On voit comment est entré Borriello, on ne peut que gagner comme ça. Quand les adversaires attaquent c'est difficile de marquer. Notre état d'esprit est le bon et nous devons continuer ainsi. Nous sommes tous importants, cela se voit depuis le début de la saison. C'est

quelque chose d'important. La qualification au Mondial avec la Bosnie ? Je suis fier d'avoir porté mon pays au Mondial, j'y tenais

Je ne serais rien si

beaucoup. J'ai joué trois matchs en 7 jours, il y aura maintenant le temps de récupérer. La semaine la plus belle ? Je n'ai jamais marqué un double, j'ai fait un bon match même si on va sûrement parler de moi pour ces buts.

## La 300<sup>e</sup> de Cech



Le gardien de but tchèque, 31 ans, effectue avec les

Bleus sa 10e saison depuis qu'il a débarqué du Stade Rennais à l'été 2004, en même temps que Didier Drogba, arrivé lui de Marseille. L'ancien du Sparta Prague a débuté avec le club londonien à Stamford Bridge le 15 août 2004 face Manchester United (1-0), au sein d'une formation dans laquelle évoluait encore Claude Makelele.

### Matic dit oui à un retour à Chelsea

«Je voudrais probablement rester une année supplémentaire avec Benfica, mais si quelqu'un comme Mourinho voulait me faire revenir à Londres, ce serait difficile de refuser. Ce serait une belle chance de prouver que je peux jouer en Premier League». Pour rappel, l'international serbe âgé de 25 ans évoluait à Chelsea de 2009 à 2011 et n'a participé brièvement qu'à trois rencontres officielles, dont deux en Premier League.

### Ancelotti veut conserver Casillas

«C'est un joueur très professionnel, même quand il ne joue pas il aide l'équipe. C'est un vrai capitaine, j'espère qu'il va rester avec nous. Nous devons discuter avec lui, ce serait juste de comprendre ce qui se passe. Mais ce serait une conversation privée. Personnellement, il ne m'a rien dit. Je ne peux pas dire s'il est heureux, c'est normal qu'il souhaite jouer, mais son comportement est normal.»



## Wenger regrette Van Persie

Un peu plus d'un an après la vente de Robin Van Persie à Manchester United, le manager d'Arsenal, Arsène Wenger, a fait part de ses regrets et des conséquences de cette vente aux Red Devils au sein de son club. Le technicien français reconnaît que la vente de son meilleur buteur à un rival direct a déstabilisé son équipe la saison dernière : «Nous avons perdu Van Persie et cela a créé beaucoup d'agitation autour de l'équipe et celle-ci a été déstabilisée. Mais de novembre à mai, mon équipe a montré une force mentale fantastique» a-t-il déclaré lors de l'assemblée générale du club.

# DE ROSSI

«Une victoire méritée»

«Nous avons beaucoup travaillé, tous ensemble, en défendant à 11, le dire est bien mais le faire est une autre chose. Je voudrais avoir quelques mots pour Borriello : Il est le plus grand exemple que nous avons, qui a toujours le sourire, qui ne se plaint jamais. Avoir un tel joueur dans l'équipe, tout comme beaucoup d'autres, est très bien. Il est l'exemple que quand on est professionnel, on obtient de grandes satisfactions.»



## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, À AFFIRMÉ Le Hadj 2013 a été un succès

La saison du hadj pour l'année 2013 « a été couronnée de succès sur tous les plans et les hadjji ont pu accomplir les rites dans de bonnes conditions », a affirmé le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdalla Ghlamallah.

«Tous les hadjji se sont rassemblés sur le Mont Arafat, ils ont accompli le rituel de lapidation des trois stèles tout au long des trois jours d'«El-Tachrik» à Mina et se sont acquittés du tawaf el-Ifadha et du Saây», a indiqué le ministre précisant que «seuls sept hadjji ont péri d'une mort naturelle». «Quelques lacunes ont, cependant, été enregistrées à Mina durant les trois jours d'El-Tachrik, mais elle ont été comblées par la libération de tentes pour le compte des Algériens en coordination avec les agences concernées», a souligné M. Ghlamallah qui intervenait à la veille du retour du premier contingent de 250 hadjis algériens sur un vol d'Air Algérie devant quitter hier soir l'aéroport de Djeddah à destination d'Alger.

Le nombre de pèlerins algériens a atteint, cette année, 28.800 hadjji dont 16.400 pris en charge par l'Office du Hadj et de la Omra et 12.400 par 45 agences de voyage accréditées.

## UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA Un pôle de formation supérieure qui a déjà ses lettres de noblesse

Arslan B.

Des plus entrepreneur en matière de « tissage » de relations culturelles et scientifiques avec de nombreuses universités étrangères, sous l'impulsion, notamment, de l'ancien recteur, le professeur Djoudi Merabet (retraité), d'organisation de forums visant à établir un pont édifiant et fructueux avec la sphère économique et industrielle-le terrain, en fait, que devront affronter et animer, voire « fertiliser » les futurs diplômés-, l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa demeure très vigilante quant au seuil souci d'assurer, quelles que puissent être certaines difficultés auxquelles elle est confrontée, en particulier dans le domaine, surtout de l'hébergement, la sérenité et la stabilité. Pari gagné, à priori ?...Voici, en tout cas, sa consistance actuelle en chiffres : 2 campus, (Targa Ouzemour et Abdouao), 8 facultés, 4 vice-rectorats, 29 laboratoires de recherche, 1390 enseignants chercheurs, 968 ATS, 42304 étudiants, 42000 places pédagogiques, 20 formations doctorales, 6 bibliothèques (3 bibliothèques centrales avec 2500 places, 1 bibliothèque FSNV de 250 places, 1 bibliothèque FSH de 750 places et 1 bibliothèque FM de 250 places), 2 centres audiovisuels, 1 centre de calcul, 2 centres de reproductographie et 2 centres médicaux. La population de Béjaïa, à travers ses élus et elle-même «en direct» en privé, dans les lieux publics, dans les transports en commun, en est fiers sauf que...le CHU «tant promis et tout aussi attendu» n'arrive toujours pas...En espérant que ce ne sera pas «En attendant Godot».



## CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA BASILIQUE SAINT-AUGUSTIN À ANNABA

# M. Bensalah représente le président Bouteflika



**Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a représenté, hier à Annaba, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'inauguration de la basilique Saint-Augustin d'Annaba, entièrement restaurée après 32 mois de travaux.**

De nombreux hauts responsables algériens, des hommes d'église et les ambassadeurs en Algérie de plusieurs pays, en l'occurrence la France, la Norvège, la Croatie, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, la Finlande, le Cameroun, les Etats-Unis, l'Argentine et le Mexique, ainsi que l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne à Alger et l'évêque du diocèse de Constantine-Hippone, représentant le Vatican, étaient présents à cette cérémonie.

Avant de dévoiler la plaque inaugurale de l'édifice et de signer le Livre d'Or de la basilique, où il a notamment rappelé l'œuvre du grand philosophe et théologien Saint Augustin, qui a diffusé l'amour, la fraternité et le rapprochement interreligieux, M. Bensalah, entouré de tous les invités, a suivi un exposé détaillé sur les différentes phases des travaux présenté par le responsable du cabinet d'architecture ayant assuré la maîtrise d'œuvre du projet de restauration, M. Xavier David.

La restauration de la basilique, entamée à l'automne 2010, a mis à contribution plusieurs firmes spécialisées parmi lesquelles l'entreprise

Girard, d'Avignon (France), et l'Atelier du Vitrail Cassiopée, de Marseille (France), selon les représentants de l'association diocésaine d'Algérie, initiatrice de cette action.

Plusieurs ministères du gouvernement algérien, la wilaya et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Annaba, l'Etat français et des collectivités françaises, ainsi que la République fédérale d'Allemagne ont soutenu le projet, a-t-on expliqué, ajoutant que le montant total des travaux de restauration, comprenant le coût des travaux, les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais de gestion du projet, s'élève à près de 500 millions de dinars.

L'ambassadeur de France à Alger, M. André Parent, a pris la parole à cette occasion pour faire part de «l'émotion» que suscite «la renaissance de cette magnifique basilique Saint-Augustin d'Annaba».

Après avoir souligné que l'édifice est «à la fois un reflet de l'universalité dont l'Algérie est porteuse et un très bel exemple de coopération», M. Parent a estimé que cette universalité, «c'est d'abord bien sûr celle de Saint Augustin, berbère parlant latin, philo-

sophe, poète, infatigable écrivain, homme de foi, homme de prière. Un personnage intemporel qui résume à lui seul, par sa passion, par son génie et par son ascétisme, les différentes facettes de la Méditerranée et qui a inspiré profondément la pensée européenne».

Surplombant du haut d'un promontoire les vestiges de l'antique Hippone, le port, la baie et la plaine d'Annaba, la basilique Saint-Augustin, que les habitants de la ville ont toujours appelée «Lalla Bouna», est l'un des édifices-phares de La Coquette.

Mémoire de la cité d'Augustin l'Algérien qui fut évêque d'Hippone de 395 jusqu'à sa mort en 430, la basilique est considérée comme un creuset culturel inestimable, symbole du dialogue islamo-chrétien. Construite entre 1881 et 1900 au moyen de matériaux tirés exclusivement du sol algérien, elle a été sévèrement mise à mal par les outrages du temps.

Cet imposant édifice dont l'architecture s'inspire des styles mauresques et byzantin, reçoit annuellement la visite de près de 20.000 touristes et pèlerins chrétiens.

## Des valeurs d'amour et de fraternité

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui a représenté hier à Annaba le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika à la cérémonie d'inauguration de la basilique Saint-Augustin, a mis en exergue les valeurs d'amour et de fraternité véhiculées par Saint Augustin. Aurelius Augustinus, né dans le municipie de Thagaste

(aujourd'hui Souk-Ahras), évêque d'Hippone de 395 jusqu'à sa mort en 430, fut un grand philosophe et théologien qui a diffusé l'amour, la fraternité et le rapprochement interreligieux, a notamment souligné M. Bensalah après avoir signé le Livre d'Or de la basilique.

L'édifice, que les Annabites appellent «Lalla Bouna», construit entre

1881 et 1900, a été restauré après 32 mois de travaux moyennant une enveloppe de près de 500 millions de dinars. De nombreuses entreprises publiques et privées, de droit algérien ou international, se sont associées à la puissance publique pour le montage financier de l'opération de restauration.

APS